Nations Unies

S/PV.7844



Conseil de sécurité

Soixante et onzième année

Provisoire

7844e séance
Lundi 19 décembre 2016, à 10 h
New York

Président :	M. González de Linares Palou	(Espagne)
Membres :	Angola	M. Lucas
	Chine	M. Wu Haiato
	Égypte	M. Moustafa
	États-Unis d'Amérique	Mme Coleman
	Fédération de Russie	M. Churkin
	France	M. Lamek
	Japon	M. Bessho
	Malaisie	Mme Adnin
	Nouvelle-Zélande	Mme Schwalger
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Wilson
	Sénégal	M. Ciss
	Ukraine	M. Vitrenko
	Uruguay	M. Bermúdez
	Venezuela (République bolivarienne du)	M. Ramírez Carreño

Ordre du jour

La situation en Afghanistan

Rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (S/2016/1049)

16-44820 (F)





La séance est ouverte à 10 h 10.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en Afghanistan

Rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (S/2016/1049)

Le Président (*parle en espagnol*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants de l'Afghanistan, de l'Allemagne, de l'Australie, du Canada, de l'Inde, de l'Italie, du Kazakhstan, du Pakistan, des Pays-Bas, de la République islamique d'Iran, de la Suède et de la Turquie, à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnalités suivantes appelées à faire un exposé à participer à la présente séance : M. Tadamichi Yamamoto, Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, et M. Yury Fedotov, Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite S. E. Mme Joanne Adamson, Chef de la délégation de l'Union européenne auprès de l'Organisation des Nations Unies, à participer à la présente séance.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2016/1049, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales.

À la présente séance, le Conseil de sécurité entendra des exposés de M. Yamamoto, M. Fedotov et de l'Ambassadeur Gerard van Bohemen, Représentant permanent de la Nouvelle-Zélande, en sa qualité de Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1988 (2011).

Je donne maintenant la parole à M. Yamamoto.

M. Yamamoto (*parle en anglais*) : Le Gouvernement d'unité nationale a célébré son deuxième anniversaire sur fond d'efforts constants déployés en vue de faire avancer son programme de réformes et de renforcer ses services publics. Malgré des problèmes de sécurité et une certaine instabilité politique, je continue de voir des possibilités et de croire en l'Afghanistan. Le Gouvernement afghan a fait montre d'unité au dernier Sommet de Varsovie et à la Conférence de Bruxelles, tout en insistant sur son engagement partagé en faveur des priorités en matière de sécurité, de développement et de réformes. Les dirigeants afghans ont continué d'œuvrer à l'aplanissement de leurs divergences afin de faire avancer le programme de réformes du Gouvernement. Le message adressé par la communauté internationale au plus haut niveau était clair : l'Afghanistan se sera pas seul. Les importantes promesses financières internationales, en faveur tant de la sécurité que du développement, permettent à l'Afghanistan de devenir plus stable et plus autonome.

Je salue la reconstitution des organes de gestion électorale, qui doivent faire avancer les réformes électorales et les préparatifs des élections. Il est essentiel que soit restaurée la confiance du public dans le processus démocratique en Afghanistan, qui offre une importante possibilité de progresser sur cette voie. Le lancement des poursuites par le Centre de justice pénale chargé de la lutte contre la corruption montre que le Gouvernement est vraiment décidé à lutter contre la corruption. La Charte des citoyens a été adoptée pour permettre une approche plus systématique de réduction de la pauvreté et fournir des services au peuple afghan.

Les citoyens afghans sont en train de retourner dans leurs foyers en masse. Rien que ces six derniers mois, le pays a accueilli des centaines de milliers de rapatriés, en provenance aussi bien du Pakistan que de l'Iran. Ces rapatriés ont été accueillis à bras ouverts en Afghanistan, mais leur avenir reste incertain, ainsi que celui des personnes déplacées dans le pays, y compris le demi-million de nouveaux déplacés enregistrés rien que cette année. Plus de 1,5 million de personnes sont en mouvement cette année. Il est probable que l'année prochaine verra un nombre similaire de personnes être déplacées. Rien que l'ampleur de ce mouvement de population charriera nécessairement dans son sillage des pressions et fera peser un poids considérable sur l'économie et les services sociaux et pourrait augmenter encore le nombre de personnes en quête d'emploi.

Je salue la réponse rapide de la communauté internationale à l'appel des Nations Unies pour qu'une assistance vitale immédiate soit fournie aux personnes déplacées et aux rapatriés. Je tiens aussi à saluer l'action que mène le Gouvernement pour mettre en place des programmes qui permettront aux personnes déplacées et aux rapatriés de s'intégrer dans l'économie et dans leurs communautés d'accueil.

Il faut répondre d'urgence aux besoins à plus long terme en matière d'intégration pour empêcher qu'un plus grand nombre de personnes tombent dans la pauvreté absolue. L'ampleur des retours nécessitera un soutien international et de la souplesse dans l'utilisation des mécanismes financiers existants. Dans l'intervalle, nous devons faire un plus grand effort pour que le caractère librement consenti du retour soit dûment reconnu et pour que le processus de retour se fasse dans la dignité et le respect.

Les réfugiés retournent en Afghanistan remplis d'espoir. Malgré tous les efforts de la communauté internationale et du Gouvernement, un avenir meilleur n'est pas possible sans paix. En 2016, des milliers et des milliers d'Afghans ont été tués dans le conflit, et des dizaines de milliers d'autres ont été blessés. Ces souffrances et cette tragédie humaines sont inacceptables. Le conflit détériore aussi les conditions de vie des personnes et prive le pays de possibilités de développement et de croissance. Cette année, les investissements économiques indispensables pour construire un avenir viable ont chuté de près de 50 %. Les engagements internationaux en faveur du développement n'atteindront pas leur plein potentiel en l'absence de paix. Les ressources financières consacrées au conflit pourraient être utilisées pour la prospérité économique de l'Afghanistan.

Nous savons tous qu'il n'y a pas de solution militaire au conflit en Afghanistan. Une fois encore, je demande aux Taliban d'engager des pourparlers directs avec le Gouvernement afghan, sans conditions préalables. Les chefs des Taliban doivent reconsidérer la notion selon laquelle leurs objectifs ne peuvent être atteints sur le champ de bataille. Ce qui est en jeu, c'est l'avenir du peuple afghan et du pays. Les divergences sont-elles vraiment irréconciliables? Le compromis et l'accommodement sont-ils vraiment impossibles?

Tous les Afghans doivent oeuvrer de concert pour trouver des solutions à leurs problèmes et le moyen d'aplanir leurs divergences, dans l'intérêt de leur propre avenir commun. Il y a des questions d'intérêt mutuel et hautement prioritaires pour toutes les parties, comme la réduction du nombre de victimes civiles. La détermination de ces intérêts communs pourrait constituer un point de départ pour le dialogue. La vaste majorité des Afghans pensent que leur pays doit être souverain, uni, islamique et exempt de l'ingérence de puissances étrangères. Cet accord minimum sur les principes fondamentaux doit permettre de parvenir à un accord de paix, si tant est que les pays de la région sont prêts à faire leur part d'une façon positive et solidaire. Il faut du courage pour s'engager dans un processus de paix.

Il ne s'agit pas d'admettre un échec, mais de reconnaître la réalité. Une guerre interminable ruinera le pays et nuira à son peuple. La seule voie vers une paix véritable passe par un dialogue intra-afghan. Le processus final doit être sans exclusive et impliquer les Afghans de toutes les couches de la société, notamment les femmes et les jeunes. Les femmes en particulier peuvent jouer un rôle crucial dans l'élaboration d'une paix durable.

L'accord de paix conclu avec le Hezb-i Islami montre que le Gouvernement est prêt à négocier sur des questions cruciales telles que la libération des prisonniers, la levée des sanctions et l'intégration du groupe dans la vie politique de l'Afghanistan. Si le simple fait que l'accord a été conclu illustre le sérieux de ses intentions, sa mise en œuvre réussie devrait lever les doutes susceptibles de persister, et pourrait contribuer à unir les Afghans et ouvrir la voie à de nouveaux accords de paix. Je me félicite que le Gouvernement ait assuré que les droits des Afghans, notamment ceux des victimes de violations flagrantes des droits de l'homme, ne seront pas compromis dans la mise en œuvre de l'accord de paix.

La paix et la stabilité de l'Afghanistan ne servent pas uniquement les intérêts de l'Afghanistan; d'autres pays de la région en bénéficieront également, que ce soit dans les domaines de la sécurité ou de l'économie. Je suis encouragé par les efforts qu'ils déploient activement pour aider l'Afghanistan dans son développement social et économique et le renforcement de ses ressources humaines. Des investissements considérables sont réalisés dans le développement des infrastructures régionales. Les progrès accomplis dans ce domaine sont reflétés dans le document final de la sixième Conférence ministérielle du Processus d'Istanbul, tenue à Amritsar, où nous avons également vu les pays de la région s'accorder pour améliorer leur coopération en matière de de lutte antiterroriste. Mais ne pouvons-nous collaborer et coopérer davantage pour mettre un terme au conflit et aux souffrances humaines qui durent depuis trop longtemps en Afghanistan? J'exhorte tous les pays de la région à se demander ce qu'ils peuvent faire d'autre pour aider à mettre en place un environnement propice à la paix en Afghanistan et dans la région. Il existe de nombreux domaines de coopération et de nombreuses

mesures envisageables pour améliorer les perspectives de paix, tels que l'intensification des consultations, des échanges d'informations et des contacts interpersonnels.

Je suis encouragé par les messages de soutien à un processus de paix dirigé par les Afghans qu'ont envoyé les pays de la région, et je me réjouis à la perspective de les voir produire des résultats positifs. Nous, Nations Unies, restons déterminées à œuvrer pour la paix en Afghanistan, en coopération avec toutes les parties concernées.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie M. Yamamoto de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Fedotov.

M. Fedotov (*parle en anglais*) : Je remercie le Conseil de me donner l'occasion de faire le point sur les travaux réalisés par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le Crime (ONUDC) dans le cadre de la lutte contre les drogues illicites en Afghanistan et sur leur impact sur la santé, le développement et la sécurité. Depuis mon dernier exposé (voir S/PV.7802), l'ONUDC a publié l'édition 2016 de son *Rapport sur l'opium en Afghanistan*, auquel le Secrétaire général renvoie dans son rapport (S/2016/1049), et qui fait état d'un recul préoccupant des efforts déployés pour lutter contre ce problème persistant. La culture du pavot a augmenté de 10 % et la production de 43 % – tendance imputable à la hausse de 30 % du rendement moyen de l'opium. Au cours de l'année écoulée, le nombre de provinces exemptes de pavot a diminué, tombant de 14 à 13, tandis que l'élimination est en chute libre, puisqu'elle a reculé de 91 %.

C'est dans ce contexte, et face à une insurrection acharnée, que se poursuivent les efforts de l'ONUDC et de ses partenaires en Afghanistan. La Conférence de Bruxelles sur l'Afghanistan et le communiqué qui en est issu ont souligné l'importance de ces activités. Les pays et les organisations se sont engagés à suivre une démarche constante et intégrée pour lutter contre la production et le trafic de drogues illicites et de leurs précurseurs. La Conférence a souligné qu'il était important de lutter contre la criminalité organisée, notamment le blanchiment d'argent, la corruption et le financement du terrorisme, et d'assurer le traitement et la réadaptation des toxicomanes. Le communiqué a exprimé la détermination de la communauté internationale à combattre toutes les formes de terrorisme et d'extrémisme.

Les activités de l'ONUDC, qui passent par des projets et programmes intégrés et complets, ciblent ces défis parmi d'autres. Notre programme de pays pour l'Afghanistan, lié à notre programme régional pour l'Afghanistan et les pays voisins, aide à renforcer les capacités du Ministère de la lutte contre les stupéfiants et de la police des stupéfiants. Ce mois même, j'ai visité le projet en place à Domodedevo, appuyé par la Russie et le Japon, qui recourt à la formation professionnelle pour améliorer les aptitudes de la police des stupéfiants afghane. L'ONUDC s'emploie à promouvoir la coopération dans la région par le biais du Programme régional, de l'Initiative triangulaire et de l'initiative prise par l'Afghanistan, le Kirghizistan et le Tadjikistan, ainsi qu'à travers le Centre régional d'information et de coordination pour l'Asie centrale et le Centre de renseignements en matière criminelle pour la lutte antidrogue du Conseil de coopération du Golfe.

Pour étoffer les liens entre les organismes régionaux qui opèrent le long des principales routes du trafic des opiacés, l'ONUDC a mis en place l'initiative Mise en réseau des réseaux, conçue pour mettre à profit les échanges d'informations. Notre action s'inscrit dans le cadre d'une intervention globale interrégionale de lutte contre le trafic illicite de drogues. Parmi ses activités figurent un appui, notamment sur le terrain, à l'Initiative du Pacte de Paris. L'ONUDC a récemment mis en place une unité de fret aérien à l'aéroport international de Kaboul. L'Afghanistan est aujourd'hui l'un des premiers pays au monde à avoir mis en œuvre le chaînon fret aérien du Programme mondial de contrôle des conteneurs lancé conjointement par l'ONUDC et l'Organisation mondiale des douanes.

Dans le domaine fondamental de la santé, l'ONUDC soutient les services de traitement fondés sur des données scientifiques et sur les droits de l'homme, en particulier à l'intention des enfants et des jeunes vulnérables qui ont été exposés à la drogue, ainsi que de leurs familles.

L'héroïne afghane est également associée au terrorisme et à l'insurrection. En grande majorité, la culture du pavot est pratiquée dans des régions contrôlées par les Taliban, qui perçoivent des dizaines de millions de dollars grâce aux taxes qu'ils imposent sur le trafic de drogues. L'ONUDC se félicite de la décision du Gouvernement afghan d'élaborer un plan d'action national sur l'extrémisme violent, et nous contribuons à sa mise en œuvre. Si nous apprécions l'intérêt des donateurs pour les projets de développement alternatif

menés en Afghanistan, en coopération avec d'autres organismes des Nations Unies et le Gouvernement, il reste encore beaucoup à faire. L'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030 entretient une dynamique favorable à de nouveaux projets de développement plus ambitieux pour les agriculteurs afghans qui cultivent actuellement des plants illicites. Les drogues illicites alimentent la corruption. En tant que gardien de la Convention des Nations Unies contre la corruption, l'ONUDC s'emploie, avec ses homologues afghans, à élaborer une nouvelle législation complète de lutte contre la corruption, fondée sur les normes internationales et les meilleures pratiques.

L'objectif 16 du Programme 2030 vise à promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous. L'ONUDC travaille avec les autorités afghanes compétentes pour renforcer les capacités des services du renseignement financier, des institutions réglementaires et des services de la justice pénale en matière d'analyse, de détection, d'enquêtes et de poursuites dans les affaires de criminalité économique. Le nouveau Cadre national pour la paix et le développement en Afghanistan et le Plan national de lutte contre les stupéfiants soulignent la volonté et la détermination du Gouvernement afghan de lutter contre la production illicite et le trafic et à faire reculer la demande.

L'ONUDC continuera de travailler sur le long terme avec ses partenaires, notamment le Gouvernement afghan, pour lutter contre les drogues illicites, la criminalité, la corruption et le terrorisme en Afghanistan, en Asie occidentale et en Asie centrale, ainsi que le long des principales routes du trafic de drogues vers le reste du monde. Dans la poursuite de cette stratégie, l'ONUDC aide à intégrer ces activités dans la planification économique et en matière de sécurité nationale. L'Afghanistan subit de plein fouet l'impact des drogues illicites, et j'appelle la communauté internationale à rester pleinement déterminée à contribuer à alléger cette menace destructrice.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie M. Fedotov de son exposé.

Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur van Bohemen.

M. van Bohemen (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial, M. Yamamoto, et la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) de leur appui aux travaux du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1988 (2011). Il est important de coopérer étroitement avec la MANUA pour garantir l'efficacité globale du régime de sanctions établi par la résolution 1988 (2011).

Le Comité 1988 vise à dissuader les Taliban et leurs associés par des moyens tels que le gel d'avoirs, les interdictions de voyager et l'embargo sur les armes. Dans le même temps, le régime de sanctions vise à appuyer le processus de paix et de réconciliation, notamment sur la base du processus de radiation et du processus de dérogation pour permettre à certaines personnes de participer à des négociations de paix et de réconciliation et à d'autres activités autorisées.

L'existence du régime de sanctions est importante pour les Taliban. La radiation de ce que les Taliban appellent la liste noire de l'ONU est systématiquement une des trois exigences prioritaires de ce groupe. Les Taliban suivent également de près l'évolution des activités du Comité 1988, et ils publient souvent des déclarations en réponse aux rapports de l'Équipe spéciale de surveillance et aux activités que mène le Comité. Cependant, en dépit des sanctions, les Taliban restent capables de conduire des attaques contre les forces afghanes, le peuple afghan et la présence internationale en Afghanistan. Le dernier rapport (voir S/2016/842) de l'Équipe spéciale de surveillance, qui a été présenté au Comité en octobre, expose comment les Taliban poursuivent leur offensive contre le Gouvernement afghan suite au transfert de leur direction d'Akhtar Mohammad Mansour à Haibatullah Akhundzada en mai dernier.

La position des Talibans s'agissant de participer à des pourparlers de paix avec le Gouvernement afghan s'est durcie, et les affrontements entre les Taliban et les forces gouvernementales ont augmenté de 10 à 13 % par rapport à 2015. Ces affrontements continuent d'être financés principalement par l'économie des stupéfiants et l'extraction illicite de ressources naturelles. La situation est en outre compliquée par la présence de l'État islamique d'Iraq et du Levant et de combattants terroristes étrangers en Afghanistan.

Si un grand nombre de structures et de cadres sont en place, l'application des sanctions peut être inégale. Le Comité continue de recevoir des rapports signalant des déplacements de Taliban inscrits sur la liste qui ne bénéficient pas de dérogations. Il est clair que ce problème doit être réglé. Le Comité encourage également les États Membres à participer plus activement à l'actualisation de la liste des sanctions en fournissant des informations aussi souvent que possible. Si les États

Membres fournissent ces informations, cela les aidera également à appliquer les sanctions. Il importe aussi de faire la guerre aux trafiquants de drogue qui apportent un soutien financier aux Taliban.

Les revenus des Taliban issus du trafic de stupéfiants sont estimés à environ 400 millions de dollars par an. Couper cette source de financement pourrait avoir une incidence profonde sur la capacité des Taliban à financer leur offensive contre le Gouvernement afghan. Six des réunions tenues par le Comité cette année ont mis l'accent sur le lien entre le trafic de stupéfiants et les Taliban. Le Vice-Ministre afghan de l'intérieur, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, l'Organisation du Traité de sécurité collective, l'Organisation de Shanghai pour la coopération et l'Équipe spéciale de surveillance ont présenté des exposés au Comité concernant la lutte contre le trafic de stupéfiants. Ces efforts contribuent à identifier les individus susceptibles d'être inscrits sur la liste des sanctions.

L'efficacité globale des sanctions imposées par la résolution 1988 (2011) repose également sur une coordination étroite avec le Gouvernement afghan et la région. C'est une des raisons pour lesquelles je me suis récemment rendu en Afghanistan en tant que Président du Comité des sanctions contre les Taliban et du Comité du Conseil de sécurité faisant suite aux résolutions 1267 (1999), 1989 (2011) et 2253 (2015) concernant l'État islamique d'Iraq et du Levant (Daech), Al-Qaida et les personnes, groupes, entreprises et entités qui leur sont associés, afin de dialoguer directement avec les interlocuteurs et le Gouvernement afghan. J'ai été satisfait du niveau de coopération offert à ma délégation à Kaboul, où nous avons notamment rencontré le Président Ghani et le Chef de l'exécutif, M. Abdullah, ainsi que le Ministre de l'intérieur et le Gouverneur de la Banque centrale d'Afghanistan.

Les réunions organisées à Kaboul montrent qu'il est possible d'appliquer plus largement les sanctions pour dissuader les Taliban et appuyer le processus de paix. Les cadres juridiques nécessaires à l'application des sanctions sont en place. Par exemple, la Banque centrale d'Afghanistan a défini un cadre détaillé pour le traçage et le gel des avoirs des personnes et entités inscrites sur la liste. Cependant, ces structures ne sont efficaces que contre les individus inscrits sur la liste, qui sont identifiables. De nombreux individus associés aux Taliban ne figurent pas sur la liste et d'autres ne sont pas suffisamment identifiables. D'autre part, ces structures ne sont efficaces qu'en Afghanistan. Les flux transfrontières d'argent, de stupéfiants, d'armes et de combattants terroristes étrangers sont des problèmes qui touchent l'ensemble de la région.

Le Comité salue donc les divers engagements pris par le Gouvernement durant sa visite en vue de collaborer plus étroitement avec le régime de sanctions, notamment en fournissant les noms des trafiquants de drogue qui apportent un soutien financier aux Taliban et en demandant l'inscription des chefs taliban sur la liste. De son côté, le Comité s'efforce de mettre à disposition des formulaires pour ceux qui souhaitent faire des demandes de dérogation au gel d'avoirs et à l'interdiction de voyager, et il espère que ces formulaires seront bientôt disponibles sur son site Internet. Le Comité se réjouit de continuer à coopérer étroitement avec la MANUA, l'Afghanistan et les pays de la région, sous la présidence du Kazakhstan pour la période 2017-2018.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie l'Ambassadeur van Bohemen de son exposé.

Au nom de tous les membres du Conseil de sécurité, je tiens à remercier les trois intervenants de leurs exposés utiles et instructifs.

Je donne maintenant la parole au représentant de l'Afghanistan.

M. Saikal (Afghanistan) (*parle en anglais*) : Je félicite l'Espagne de l'efficacité avec laquelle elle a dirigé les travaux du Conseil de sécurité durant le présent mois. Nous tenons à remercier l'Ambassadeur Román Oyarzun Marchesi et son équipe à la Mission espagnole de leurs efforts dévoués en leur qualité de rédacteur sur les questions relatives à l'Afghanistan au cours des deux dernières années, et nous nous félicitons que le Japon soit le nouveau détenteur de cette responsabilité importante. Je remercie le Secrétaire général sortant, M. Ban Ki-moon, de son rapport récent (S/2016/1049) sur la situation en Afghanistan. Nous remercions l'Ambassadeur Tadamichi Yamamoto, Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, de son exposé détaillé et de la manière remarquable dont il dirige l'action de l'ONU en Afghanistan.

Deux ans après la transition tridimensionnelle, axée sur les réformes et le renouvellement des engagements internationaux, l'Afghanistan a réussi malgré tous les obstacles puisqu'il subsiste de manière autonome et gère des problèmes complexes, même s'il

paie un lourd tribut en vies humaines et en occasions perdues. Sur le plan de la sécurité, au cours des derniers mois, nos forces armées ont montré leur puissance en repoussant des vagues sans précédent d'attaques dans plusieurs provinces. Sur le plan économique, la connectivité régionale de l'Afghanistan se développe rapidement. Sur le plan politique, notre vibrant processus de démocratisation se poursuit et la réforme électorale est en cours. Néanmoins, le retour en nombre de réfugiés, auquel s'ajoute l'augmentation du nombre de personnes déplacées du fait d'actes de terrorisme, a donné lieu à de nouveaux problèmes humanitaires qui nous attendent pour cet hiver et au-delà.

En 2016, parallèlement à ces problèmes, nous avons été témoins d'événements importants qui témoignent du ferme appui militaire et civil international donné à l'Afghanistan. En juillet, au Sommet de l'OTAN à Varsovie, nos partenaires internationaux se sont engagés à continuer d'appuyer nos forces de sécurité afin qu'elles deviennent durablement autonomes. En septembre, le Conseil a réitéré son plein appui à l'Afghanistan dans la déclaration présidentielle S/PRST/2016/14. En octobre, la Conférence de Bruxelles sur l'Afghanistan a renouvelé le partenariat pour la paix et la prospérité entre notre pays et la communauté internationale. En novembre, l'Assemblée générale a adopté à l'unanimité la résolution 71/9, intitulée « La situation en Afghanistan », qui réaffirme l'attachement de la communauté internationale à un Afghanistan stable. Ces événements démontrent une consolidation évidente du consensus international sur l'Afghanistan, ce dont nous sommes profondément reconnaissants. Au nom de mon gouvernement et de mon peuple, je remercie tous les États Membres de leurs contributions positives à la stabilité et au progrès en Afghanistan. Plus particulièrement, nous remercions les États-Unis, l'Allemagne, le Royaume-Uni et la Turquie d'avoir été les artisans du consensus du Sommet de Varsovie sur l'Afghanistan, et nous remercions l'Union européenne d'avoir stimulé le renouvellement des engagements internationaux en faveur du développement de mon pays.

L'efficacité de la lutte contre le terrorisme exige de mettre en place un dispositif régional et mondial clair en matière de sécurité et repose sur l'engagement constructif de tous les acteurs concernés. Depuis trop longtemps, la terreur trouve un terreau fertile dans les bouleversements et déplacements occasionnels des lignes de faille sécuritaires, ainsi que dans les rivalités négatives des puissances régionales et mondiales. La dispersion, la fragmentation et la lenteur des mesures antiterroristes sont exploitées par les terroristes pour manœuvrer, répandre la violence et semer la discorde au sein de la population. Face à la montée du terrorisme dans le monde entier, nous devons renforcer la confiance, la collaboration et la coordination entre les États Membres concernés afin d'élaborer une réponse globale fondée sur la primauté du droit et les normes internationales établies.

Dans ce contexte, toute forme de contact extérieur avec les Taliban ou d'autres groupes de ce type sans la connaissance et l'approbation préalables du Gouvernement afghan est considérée comme une légitimation de la terreur, une violation directe de notre souveraineté et un manquement flagrant aux régimes de sanctions de l'ONU et à la Convention de Vienne sur les relations diplomatiques, et ne sera pas tolérée. Lutter contre le terrorisme par le terrorisme, quelle que soit la justification, est un signe de faiblesse du monde civilisé et marque un retour vers l'impasse et la stagnation. C'est assurément notre peuple qui souffrira le plus de cette politique irrationnelle et irresponsable.

Dans la campagne contre le terrorisme, l'Afghanistan devrait être un symbole de coopération internationale. Nous nous félicitons de la convergence régionale et mondiale des intérêts légitimes concernant notre sécurité, notre stabilité politique et notre développement. Le moyen le plus sûr de protéger ces intérêts en Afghanistan est de renoncer aux tentatives malavisées d'orchestrer à l'échelon régional l'insécurité dans notre pays. Il s'agit, au contraire, de renforcer la coopération officielle entre les États et d'appuyer nos forces de sécurité nationales.

Au plus fort de la présence militaire internationale en 2012, le nombre de victimes parmi les forces de la coalition était de plus de 400, et le coût approximatif de la guerre s'élevait à environ 110 milliards de dollars; en 2016, le nombre de victimes est tombé à 16, et les coûts financiers sont estimés à moins d'un onzième de ce chiffre. C'est pourquoi, aujourd'hui, nos forces sont à l'avant-garde de la lutte contre le terrorisme, qui est menée au nom du monde, et doivent être pleinement appuyées.

Il convient de noter qu'en octobre et novembre, plusieurs provinces d'Afghanistan sont devenues la cible d'attaques terroristes sans précédent dans l'histoire moderne de notre pays. L'ennemi avait l'intention d'établir une géographie parallèle pour les Taliban, mais l'engagement et le courage de nos forces de sécurité

ont empêché les terroristes de réaliser leurs sinistres ambitions.

En raison de sa situation géostratégique sensible, l'Afghanistan est convaincue de l'importance que revêtent le régionalisme et la diplomatie multilatérale. La sixième Conférence ministérielle du Processus d'Istanbul, tenue il y a deux semaines à Amritsar, a reconnu l'appui dont bénéficie le terrorisme dans notre région et demandé le démantèlement des sanctuaires et refuges terroristes qui s'y trouvent. Qui plus est, elle a appelé tous les États à prendre des mesures contre ces entités terroristes conformément à leurs politiques nationales de lutte contre le terrorisme, à leurs obligations internationales et à la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies. La Conférence a salué et appuyé l'initiative prise par l'Afghanistan d'étudier la question d'une stratégie régionale de lutte contre le terrorisme, conformément à la Charte des Nations Unies. À Amritsar, le Président Ghani a proposé un mécanisme asiatique et international visant à surveiller les activités transfrontières et les opérations terroristes. La vérification d'activités néfastes présenterait à notre voisin des preuves tangibles qui battraient en brèche ses dénégations plausibles et ses récriminations et permettraient de rediriger l'attention vers ce qui compte, à savoir une réponse unifiée pour lutter contre le terrorisme.

À l'échelon de l'ONU, il est nécessaire d'envisager de nouvelles mesures à trois niveaux afin d'améliorer l'efficacité de la stratégie antiterroriste. Au cours de nos débats, nous devons examiner l'incidence sur l'expansion du terrorisme qu'ont les rivalités négatives entre États et l'utilisation de la violence d'État dans la poursuite d'objectifs politiques. Au niveau opérationnel, nous devons améliorer et enrichir les résolutions existantes ou en adopter de nouvelles pour cibler les facteurs de ces politiques au sein des structures de l'État. Au niveau de l'exécution, l'application effective des résolutions de lutte contre le terrorisme, notamment les régimes de sanctions contre les Taliban, Al-Qaida et Daech, et contre ceux qui utilisent l'appareil d'État pour les soutenir, peut avoir une incidence notable sur la guerre et la paix en Afghanistan. Nous voulons que les dirigeants Taliban irrécupérables soient rapidement inscrits sur la liste des sanctions, et que l'on réexamine les personnes radiées de la liste à ce jour. Une interaction renforcée et plus constructive entre les organismes de lutte contre le terrorisme de l'ONU et les services de sécurité afghans s'impose de toute urgence. Nous nous félicitons de la visite effectuée en novembre par le Comité des sanctions en Afghanistan, au cours de laquelle les questions importantes ont pu être examinées avec nos dirigeants.

L'hiver en Afghanistan commence dans deux jours. Pour les Taliban et leurs partisans dans notre région, cela marque généralement la fin officielle de la saison des combats. La plupart des miliciens Taliban retournent à la chaleur des madrasas au Pakistan pour se reposer et se détendre et recharger leurs batteries en vue de la prochaine saison des combats. Souvent, durant cette période de l'année, l'orchestrateur régional de la violence dans notre pays revient à la notion de pourparlers de paix. Leur usage saisonnier et tactique de la guerre et de la paix continue donc, ce qui laisse peu de place à de véritables efforts de paix. Néanmoins, nous exhortons une fois de plus tous les groupes Taliban afghans et leurs partisans étrangers à entamer de véritables pourparlers de paix avec le Gouvernement afghan. Dans le cadre de cet effort, nous reconnaissons l'importance du rôle joué par les pays voisins, en particulier le Pakistan, et d'autres partenaires régionaux.

Nous avons fait des progrès dans la mise en œuvre de l'accord de paix signé avec le Hezb-i Islami Gulbuddin, le 29 septembre. La cessation de la violence avec d'anciens membres belligérants du groupe tient depuis près de trois mois. Leur désarmement et réintégration exigent une planification minutieuse. L'accord constitue une occasion de façonner l'avenir, non pas de justifier le passé. Des efforts collectifs et minutieux de toutes les parties prenantes, tant nationales qu'internationales, seront nécessaires pour que l'accord fonctionne. Ceux qui souhaitent saisir cette occasion historique doivent s'abstenir de toute mesure désobligeante, conflictuelle et xénophobe. Le pardon du Gouvernement ne correspond pas à une justification de leurs activités violentes passées et ne doit pas être détourné ni utilisé à mauvais escient. Il vaut la peine de le souligner, le peuple afghan a pleinement le droit d'obtenir justice, conformément à ses droits fondamentaux. Nous espérons que la mise en œuvre de l'accord permettra d'améliorer la sécurité, de renforcer la stabilité politique et l'unité nationale du peuple afghan et de créer un bon précédent dans le processus de paix.

Récemment, le Président Ghani et le Chef de l'exécutif, M. Abdullah, ont fait preuve d'un degré de consensus renouvelé dans les travaux du Gouvernement d'union nationale, en particulier en ce qui concerne la nomination des nouveaux commissaires dans les organes électoraux, ce qui marque une avancée décisive dans le renforcement de la crédibilité, de la transparence

et de l'intégrité de nos futures élections. La Commission électorale indépendante devrait annoncer prochainement la date des prochaines élections législatives et aux conseils de district. Les pourparlers sur d'autres sujets se poursuivent, en vue de renforcer notre stabilité politique et notre processus démocratique.

L'Afghanistan a progressé régulièrement sur la voie de la coopération économique au moyen de la connectivité régionale et de projets concrets de développement. L'inauguration récente de la voie ferrée entre le Turkménistan et l'Afghanistan, après l'arrivée d'un train de marchandises en provenance de la Chine, et la construction de la voie ferrée entre l'Iran et l'Afghanistan, ainsi que le futur couloir pour le fret aérien entre l'Afghanistan et l'Inde, revitalisent des itinéraires commerciaux vieux de plusieurs siècles, et cela aidera à redynamiser l'économie de la région. Toutefois, l'insécurité représente un obstacle important pour notre réforme économique et notre programme de construction d'infrastructures.

La déclaration récente des Taliban en faveur de grands projets de développement n'a pas de fondement réel. Comme cela a été dit, l'insécurité créée par les Taliban mine le développement économique dans le pays et menace la connectivité régionale. Le 17 décembre, il y a quelques jours seulement, les Taliban ont pris pour cible cinq membres de sexe féminin du personnel de l'aéroport de Kandahar. Telle est leur véritable nature. Toute déclaration d'appui ne sera jugée légitime que lorsqu'elle se concrétisera par des actes, tels que la cessation immédiate de la violence et leur adhésion authentique au processus de paix.

Par rapport aux années antérieures, le nombre de victimes civiles a légèrement diminué en Afghanistan. Néanmoins, les terroristes continuent d'attaquer impitoyablement les cibles vulnérables, comme l'atteste l'augmentation du nombre d'enfants victimes cette année. La prise pour cible récente de rassemblements religieux visait à aviver les tensions ethniques et sectaires au sein de notre population. Mais je tiens à réaffirmer que les Afghans restent unis face à ces stratégies, qui visent à semer la division.

Le Gouvernement afghan, en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies et d'autres partenaires internationaux, continue d'œuvrer afin de créer des chances égales pour les femmes, conformément à la résolution 1325 (2000). Nous avons également amélioré les conditions sur les lieux de travail pour les femmes et renforcé le cadre juridique pour leur protection physique. À cet égard, le code pénal récemment révisé figure parmi nos autres réalisations récentes. Nous sommes tout à fait déterminés à traduire en justice tous les auteurs de violations des droits de l'homme, y compris les plus hauts responsables du Gouvernement. Il est important que les parties prenantes nationales et internationales renforcent davantage l'indépendance de l'appareil judiciaire afghan sans donner de contenu politique ou ethnique à la justice.

Ces 10 derniers mois, l'Afghanistan a vu le retour de près d'un million de ses ressortissants. Les activités de police accrues et les incertitudes au sujet de leur statut au Pakistan, y compris la crainte d'être expulsé, ont conduit à une immense vague de retours. Ce fait, joint aux déplacements internes résultant du conflit, pourrait exacerber la crise humanitaire déjà difficile à l'approche de l'hiver approche. Nous invitons la communauté internationale à soutenir l'appel éclair lancé par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires pour que soit immédiatement fournie une aide salvatrice pendant que nous continuons de travailler sur une solution globale.

Récemment, nous avons amorcé une série de consultations avec les ministères techniques compétents, les organismes des Nations Unies et d'autres parties prenantes connexes pour la fourniture d'articles d'aide d'urgence, pendant l'hiver, aux personnes nécessiteuses qui rentrent en Afghanistan et à celles qui sont déplacées à l'intérieur du pays. Dans un contexte plus large, nous recherchons des solutions viables à long terme à ces problèmes. À ce propos, l'assistance supplémentaire de la communauté internationale reste d'une importance vitale.

Nos efforts pour juguler la menace des stupéfiants et briser son lien avec la criminalité se poursuivent. En octobre, le Ministère de la lutte contre les stupéfiants, avec le concours de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, a publié le résumé analytique de l'*Enquête sur la production d'opium en Afghanistan en 2016*, qui signale une augmentation de la production de pavot. Toutefois, nos opérations de lutte contre les stupéfiants se poursuivent sans relâche, avec des saisies récentes sans précédent. Une chose est claire : l'insécurité crée un terreau fertile pour la production de drogues. Nous continuons d'affirmer qu'une solution viable au problème des stupéfiants doit se fonder sur le principe des responsabilités partagées. Un régime de vérification des cultures, de la production, du trafic et de la demande démontrerait probablement que c'est

l’Afghanistan qui profite le moins des bénéfices de la drogue.

Nous touchons à la fin d’une année riche en événements, avec des faits nouveaux clefs qui représentent un énorme bond en avant pour l’Afghanistan. Le consensus régional et international a atteint de nouveaux sommets, comme l’attestent le Sommet de l’Organisation du Traité de l’Atlantique Nord à Varsovie, la Conférence de Bruxelles et la Conférence ministérielle sur la sécurité et la coopération au cœur de l’Asie, ainsi que l’adoption à l’unanimité de la résolution 71/9 de l’Assemblée générale sur l’Afghanistan. Ensemble, ces événements ont jeté des fondements solides pour le renforcement de notre coopération stratégique l’année prochaine.

Le Conseil de sécurité et la communauté internationale sont bien conscients que le terrorisme reste une menace constante pour la sécurité de toutes les populations et sociétés. Cela dit, abordons l’année à venir avec une confiance nouvelle et avec l’engagement d’assurer un Afghanistan stable et autonome. Nous ne devons pas oublier que notre partenariat conjoint constitue en fait un investissement stratégique pour un ordre mondial plus sûr et plus prospère.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je vais maintenant donner la parole aux membres du Conseil de sécurité. Pour que le Conseil puisse utiliser au mieux le temps disponible, je prie les membres de limiter leurs déclarations à cinq minutes, et je les remercie de leur coopération.

M. Vitrenko (Ukraine) (*parle en anglais*) : L’Ukraine s’associe à la déclaration que doit faire l’observatrice de l’Union européenne. Entre-temps, je souhaite formuler quelques remarques à titre national.

Il y a trois mois, le Conseil de sécurité a débattu de la situation en Afghanistan (voir S/PV.7771) et a adopté la déclaration du Président du Conseil S/PRST/2016/14, pour appuyer ce pays confronté à des difficultés en matière de sécurité et dans les domaines de l’’économie et du développement. A-t-elle eu des répercussions positives sur le terrain? Elle en a eues dans une certaine mesure.

Premièrement, quelques progrès encourageants ont été réalisés dans la lutte contre la corruption et la prévention de la menace terroriste. Deuxièmement, la Conférence de Bruxelles, tenue en octobre, a permis d’obtenir des annonces de contributions pour soutenir l’édification de l’État afghan et son développement socioéconomique. Troisièmement, un accord de paix qui a été signé avec l’une des factions armées modérées, Hezb-i Islami Gulbuddin, est devenu une contribution utile au rétablissement de la normalité et à la réconciliation dans les territoires contrôlés par ce groupe. Quatrièmement, la coopération régionale a été renforcée par des projets d’investissement et d’infrastructures qui ont jeté les fondements de l’amélioration des capacités commerciales de l’Afghanistan et de la mise en place d’un environnement propice aux affaires. Cinquièmement, l’on a redoublé d’efforts pour lutter contre le trafic et la production de stupéfiants, en particulier en promouvant le safran comme culture de remplacement du pavot.

Malgré ces évolutions, il reste beaucoup à faire. Les rivalités entre les hauts responsables afghans et les tensions politiques entre les organes parlementaire et législatif, ainsi qu’un nouveau report des élections parlementaires attendues de longue date, sapent directement la capacité du pays à promouvoir comme il convient la bonne gouvernance, l’état de droit, les mesures de lutte contre la corruption, et les droits de l’homme. Nous pensons qu’il est grand temps pour toutes les parties prenantes afghanes de démontrer une unité réelle dans leurs efforts de réalisation d’une paix durable et globale et de la réconciliation nationale.

Cependant, les perspectives pour ces entreprises restent sombres. Le refus catégorique et répété des dirigeants des Taliban de négocier a sapé les tentatives faites par le Groupe de coordination quadrilatérale du processus de paix et de réconciliation afghan pour créer un environnement propice à un processus de paix. À cet égard, nous considérons qu’il est nécessaire que le Groupe de coordination quadrilatérale trouve un terrain d’entente avec les représentants de l’aile modérée des Taliban.

Dans cette salle du Conseil, nous avons souvent entendu des déclarations indiquant que le processus de réconciliation nationale doit être dirigé et contrôlé par les Afghans eux-mêmes. En même temps, nous avons été les témoins de tentatives constantes de négocier avec les Taliban, dans le dos du Gouvernement afghan, et même d’accorder un sanctuaire aux terroristes, de les former et de leur fournir une assistance militaire. C’est pourquoi les appels lancés en faveur de la levée des sanctions du Conseil de sécurité contre les dirigeants des Taliban en vue de les ramener à la table des négociations semblent peu convaincants. C’est le moins qu’on puisse dire, d’autant plus que cette même organisation terroriste lance les mêmes appels.

Nous jugeons inacceptable que, six mois après avoir pris ses « fonctions », le nouveau dirigeant des Taliban ne soit toujours pas inscrit sur la liste des sanctions de l'ONU. À cet égard, nous appuyons l'appel pertinent que vient de lancer la délégation afghane. L'Ukraine est d'avis que les sanctions sont un outil efficace pour persuader les terroristes de renoncer à poursuivre leur agression contre la nation afghane et de participer sérieusement aux négociations de paix. Leur radiation de la liste ne devrait être possible que lorsque leurs actes correspondront à leurs paroles, c'est-à-dire lorsqu'ils auront désarmé leurs unités de combat et rétabli la paix, et auront cessé toute ingérence dans le fonctionnement des institutions publiques, comme l'a fait le groupe Hezb-i Islami Gulbuddin.

La coopération régionale doit également viser à trouver les moyens efficaces d'entraver le financement des Taliban et autres groupes terroristes en mettant fin au trafic de stupéfiants. À ce propos, les récents résultats de l'Enquête sur la production d'opium en Afghanistan pour 2016 de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime sont des plus alarmants. Quels que soient les efforts nationaux ou internationaux déployés pour lutter contre la menace des stupéfiants, la surface totale de la culture du pavot a continué de croître, en même temps que les activités d'éradication ont été fortement réduites. Ce qui est également très inquiétant, c'est que, selon certains rapports, les fermiers continuent de résister à ces opérations en s'attaquant directement aux équipes d'éradication, même dans les zones contrôlées par le Gouvernement.

La protection des civils reste un défi de plus en plus complexe. Bien que le Gouvernement ait annoncé une politique nationale visant à réduire le nombre de victimes civiles, le nombre de victimes collatérales, surtout parmi les femmes et les enfants, ne cesse d'augmenter, en raison notamment de bombardements indiscriminés imputables aux deux parties au conflit. Certes, la lutte contre la menace terroriste est une priorité de premier ordre, mais on peut difficilement parler de victoire lorsque le nombre de terroristes neutralisés est égal à celui des civils tués dans le cadre d'opérations antiterroristes.

Nous exhortons le Gouvernement afghan à veiller à ce que toute les violations du droit international humanitaire fassent l'objet d'enquêtes approfondies, avec l'aide de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, et que les victimes et leurs famille reçoivent l'assistance appropriée. La mise en œuvre du plan d'action national sur les femmes et la paix et la sécurité est également d'une importance capitale pour la stabilité future du pays, car il permettra de mettre fin à la violence sexiste et de faire des femmes des partenaires à part entière. De plus, la détérioration de la situation des déplacés en Afghanistan exige une attention urgente. Les autorités afghanes doivent répondre aux besoins des personnes déplacées et des rapatriés, notamment en intensifiant l'assistance humanitaire afin de leur donner accès aux services de base et en favorisant leur réintégration durable.

Bien évidemment, de nombreux obstacles font qu'il est difficile pour l'Afghanistan de relever seul la plupart des défis que je viens d'évoquer. C'est pourquoi la communauté internationale doit continuer à aider le pays, qui a de grands besoins. J'espère que dans nos prochains débats, la liste des problèmes que j'ai mentionnés aujourd'hui sera bien plus courte, certains d'entre eux ayant déjà été réglés par le Gouvernement afghan.

M. Churkin (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous suivons de près la situation sécuritaire en Afghanistan. Nous sommes préoccupés par sa détérioration soudaine et croissante, surtout dans le nord du pays où, récemment, les Taliban ont redoublé d'activités. L'élimination du chef taliban Mullah Mansoor a entraîné le renforcement de l'influence de radicaux irréconciliables, ce qui ne fait qu'exacerber la situation dans le pays, à preuves les attaques récentes lancées par des militants contre la base militaire des États-Unis à Bagram et contre le consulat d'Allemagne à Mazar-e Charif.

Nous appuyons la politique de réconciliation nationale du Gouvernement afghan. Nous sommes prêts à l'aider à avancer dans le processus de négociations, y compris en envisageant l'allègement éventuel du régime de sanctions du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1988 (2011), si cela ne va pas à l'encontre des intérêts nationaux de l'Afghanistan. Nous avons pris note de l'accord de paix par le Gouvernement afghan et Hezb-i Islami Gulbuddin. Beaucoup dépendra de la façon dont il est mis en œuvre. Le but principal du processus de réconciliation est d'y faire participer les Taliban. À ce jour, cet objectif n'a pas été atteint en dépit des efforts du Groupe de coordination quadrilatéral.

Malheureusement, les problèmes fondamentaux auxquels les contingents militaires dans le pays sont confrontés depuis 15 ans ne sont toujours pas réglés. C'était le cas de la Force internationale d'assistance

à la sécurité de l’OTAN qui a quitté le pays, et de la mission actuelle Soutien résolu. Nous tenons à souligner que seules les Forces nationales de défense et de sécurité afghanes peuvent stabiliser la situation militaire et politique du pays. C’est pourquoi nous leur assurons un appui multidimensionnel. Le Ministère de l’intérieur de la Fédération de Russie leur a fourni gratuitement 10 000 fusils automatiques et 2,1 millions de cartouches de munitions. La Russe a accepté de réexporter quatre hélicoptères de combat Mi-25 de l’Afghanistan à l’Inde. La Fédération de Russie continuera d’aider l’armée et la police afghanes à renforcer leurs capacités et à former leur personnel.

La production de stupéfiants à grande échelle en Afghanistan fait peser une grave menace sur la stabilité même du pays, de la région et du monde en général. De plus, outre ses efforts néfastes, la production de stupéfiants assure un appui financier substantiel au terrorisme. À cet égard, nous jugeons nécessaire que la communauté internationale intensifie ses efforts pour lutter contre le trafic de drogues. Nous sommes préoccupés par l’augmentation marquée des cultures de plantes servant à fabriquer des drogues, notamment dans le nord du pays, et d’une forte hausse de la récolte de pavot cette année. Il est à craindre que l’augmentation des revenus de la drogue se traduira par un regain des activités terroristes.

Nous ne comprenons pas entièrement les tentatives visant à diminuer la menace de l’État islamique en Iraq et du Levant (EIIL) en Afghanistan. Cela va à l’encontre de diverses évaluations, y compris celles de l’OTAN. Il y a quelque temps, le général Nicholson, Commandant des forces américaines et de l’OTAN en Afghanistan, a déclaré que ce groupe terroriste avait l’intention de créer un califat en Afghanistan et que le Mouvement islamique d’Ouzbékistan avait rejoint cette cause pour former ce qu’on appelle le Wilayat Khorasan. Nous espérons que ces informations seront dûment reflétées et évaluées dans la documentation pertinente des Nations Unies, y compris dans les rapports trimestriels adressés au Secrétaire général. D’après ce que nous ont dit les représentants u leadership afghan, le nombre de combattants de l’EIIL dans leur pays a atteint plusieurs milliers. Il y a également des rapports confirmés de liens avec le Mouvement islamique d’Ouzbékistan, le mouvement taliban, en particulier dans le nord, et le mouvement Lashkar-e-Taiba. On a également signalé la présence de camps d’entraînement de refuges de l’EIIL en Afghanistan, où des personnes originaires des États d’Asie centrale et de la République montagneuse du Caucase du Nord sont formées et 700 familles terroristes syriennes sont déjà arrivées. L’intensité des combats en Syrie et en Iraq a conduit les insurgés à se tourner de plus en plus vers l’Afghanistan en tant que pays où ils peuvent trouver refuge et établir une nouvelle base pour étendre leur influence dans les pays voisins.

Nous sommes plutôt troublés par la récente déclaration du général Nicholson au sujet du soutien que la Russie aurait fourni aux Taliban, sapant ainsi les efforts de Washington, de l’OTAN et de Kaboul pour combattre le terrorisme. Ce genre de déclaration reflète une tentative de déplacer le blâme, comme nous le disons dans mon pays. Nous rappelons les faits qui indiquent que certains de nos partenaires ne sont pas opposés à la coopération avec les groupes extrémistes et terroristes en Afghanistan. Nous sommes conscients de nombreux cas où des combattants de l’EIIL ont été redéployés dans les provinces septentrionales de l’Afghanistan par des hélicoptères non marqués. Nous devons déterminer qui fait cela et pourquoi. De nombreuses questions restent à poser concernant une attaque massive des Taliban contre les centres administratifs des provinces de Badakhshan, Helmand et Farah. Encore une fois, nous réitérons que la Russie ne mène pas de négociations secrètes qui pourraient porter atteinte à la sécurité nationale de l’Afghanistan. Nos contacts avec les représentants des Taliban se limitent à assurer la sécurité des ressortissants russes en Afghanistan et visent aussi à inciter les Taliban à rejoindre le processus de réconciliation nationale, tout en veillant à ce que les autorités de Kaboul gardent le rôle-phare à cet égard.

Nous accueillons positivement le fait que la communauté internationale ait réaffirmé sa volonté d’aider l’Afghanistan à la Conférence de Bruxelles sur l’Afghanistan organisée en octobre. Nous espérons que la nouvelle série de mesures financières aura un effet positif. Dans le même temps, nous notons que le Gouvernement afghan s’est vu fixer un certain nombre de conditions qui, si elles ne sont pas respectées, pourraient entraîner une diminution du niveau d’aide. Nous relevons également que les pays saisissent de plus en plus l’importance du contexte régional pour le règlement du conflit afghan, et qu’un nombre croissant d’instances régionales se concentrent sur cette question. Nous estimons qu’il est important que les acteurs régionaux se voient donner un rôle de premier plan dans les activités entreprises dans le cadre de ces instances.

Nous sommes convaincus que l'assistance à l'Afghanistan doit passer par les structures en place ayant fait leurs preuves, comme par exemple l'Organisation de Shanghai pour la coopération. Comme on le sait, l'Afghanistan est devenu observateur de cette organisation en 2012. Et en 2015, au sommet organisé à Oufa, il a officiellement demandé à en devenir membre à part entière. Afin de dynamiser ce processus, nous pensons qu'il serait utile à ce stade de rétablir le groupe de contact entre l'Organisation de Shanghai pour la coopération et l'Afghanistan. Nous pensons par ailleurs qu'il existe des possibilités de coopération prometteuses entre l'Afghanistan et l'Organisation du Traité de sécurité collective en ce qui concerne les opérations de lutte contre le terrorisme et les stupéfiants.

Mme Coleman (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Depuis la dernière fois que nous nous sommes réunis pour discuter de l'Afghanistan en septembre (voir S/PV.7771), un certain nombre de progrès notables sont intervenus sur plusieurs fronts, progrès que nous jugeons encourageants. Le plus significatif d'entre eux est sans doute le fait que le Président Ghani et le Chef de l'exécutif Abdullah oeuvrent de concert pour renforcer la cohésion du Gouvernement d'unité nationale. Le processus consultatif et transparent pour sélectionner les membres de la Commission électorale indépendante, qui ont prêté serment le 22 novembre, atteste de la volonté des deux dirigeants de mettre en place un Gouvernement fondé sur le mérite et divers du point de vue ethnique, qui soit attaché à promouvoir la paix, la stabilité et la prospérité en Afghanistan.

Nous continuons de demander aux Taliban d'accepter de négocier avec le Gouvernement. Notre message aux Taliban et aux groupes armés est qu'ils n'arriveront pas à faire dérailler l'avenir de l'Afghanistan avec leurs attaques terroristes. En revanche, nous les invitons à déposer les armes, à négocier la paix et à choisir de contribuer à l'avenir de leur pays. Dans l'intervalle, les engagements forts pris récemment par la communauté internationale sont encourageants. Les 15,2 milliards de dollars d'assistance au développement qui ont été promis d'ici à 2020 à l'occasion de la Conférence de Bruxelles sur l'Afghanistan en sont un exemple important. À la Conférence de Bruxelles, le Président Ghani et le Chef de l'exécutif Abdullah ont également souligné leur détermination à mettre en place un Gouvernement fonctionnel, responsable et durable, grâce à la mise en œuvre du Cadre national pour la paix et le développement en Afghanistan et du Cadre de responsabilité mutuelle en vue de l'autonomie. Nous les appuyons dans leurs efforts. Bien entendu, de lourds défis demeurent.

Les attentats perpétrés par les Taliban, les groupes affiliés à l'État islamique d'Iraq et du Levant et autres groupes armés continuent de fragiliser la sécurité et de freiner le développement dont l'Afghanistan a tant besoin, et cela nous préoccupe. On le voit depuis le début de conflit, l'énorme majorité des victimes de ces attaques sont des civils. Pour les neuf premiers mois de 2016, la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) a recensé 2 562 civils tués et 5 835 autres blessés. Ces victimes viennent s'ajouter de manière tragique à la longue liste des morts et des souffrances infligées de manière injuste à la population, y compris de nombreux fonctionnaires ou membres des forces de sécurité. Depuis la mi-juillet, l'Afghanistan connaît un afflux de réfugiés afghans et de rapatriés sans papiers, de retour du Pakistan. À ce jour, 372 000 réfugiés afghans sont rentrés du Pakistan et 662 000 Afghans sans papiers sont de retour d'Iran et du Pakistan. Le nombre de personnes déplacées par le conflit en Afghanistan continue lui aussi d'augmenter sensiblement. Ces chiffres continuent de nous inquiéter, de même que le risque d'une crise humanitaire alors que l'hiver s'installe.

Nous n'ignorons pas non plus qu'une nouvelle vague de rapatriés afghans est probable au printemps, ce qui pourrait être plus que le système d'aide humanitaire déjà sollicité à l'extrême ne peut supporter. Pour éviter une crise humanitaire, le retour des réfugiés et des rapatriés en Afghanistan doit se faire de manière librement consentie et humaine, dans le respect du droit international applicable.

Face à ces défis très clairs, plusieurs mesures précises pourraient aider l'Afghanistan à aller de l'avant. Le Gouvernement d'unité nationale doit institutionnaliser des processus de sélection clairs, consultatifs et soucieux de la diversité ethnique pour les ministres et les responsables gouvernementaux. Les initiatives anticorruption doivent démontrer qu'elles sont capables de demander des comptes aux responsables publics quel que soit leur rang, afin de garantir que les ressources de l'Afghanistan vont au développement, à la sécurité et aux services publics.

Après les progrès prometteurs en ce qui concerne la nomination de la Commission électorale indépendante, nous espérons que les réformes électorales clefs vont être menées à bon port et que le moment venu des élections législatives crédibles pourront avoir lieu.

Dans ce contexte, la MANUA a joué un rôle primordial pour aider l'Afghanistan à forger son avenir. Nous l'encourageons au cours des prochains mois à aider également les Afghanes à se préparer à être candidates à des postes politiques et à devenir des leaders au sein de leur communauté.

Enfin, ma délégation tient à remercier l'Ambassadeur van Bohemen et la délégation néo-zélandaise pour la compétence avec laquelle ils ont dirigé le Comité du Conseil de sécurité créé par les résolutions 1267 (1999), 1989 (2011) et 2253 (2015) concernant l'État islamique d'Iraq et du Levant (Daech), Al-Qaida et les personnes, groupes, entreprises et entités qui leur sont associés pendant les deux années qui viennent de s'écouler. Pour nous, ce comité est un outil important, par seulement pour lutter contre la menace des Taliban, mais aussi pour promouvoir la paix et la réconciliation en Afghanistan.

M. Wu Haitao (Chine) (*parle en chinois*) : La Chine remercie la délégation espagnole d'avoir convoqué le présent débat sur la situation en Afghanistan. Je tiens par ailleurs à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Yamamoto, le Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, M. Yury Fedotov, et l'Ambassadeur Gerard van Bohemen de leurs exposés.

La Chine salue les efforts inlassables que déploie le Gouvernement afghan pour préserver la stabilité du pays, promouvoir la réconciliation nationale et favoriser le développement économique. Toutefois, nous ne devons pas oublier que l'Afghanistan continue de se heurter à de graves défis sur les plans politique, économique et de la sécurité. Le chemin vers la paix et le développement reste long, et la tâche ardue. La Chine espère que la communauté internationale continuera de considérer l'Afghanistan comme une priorité et d'apporter toute son aide et son appui à ce pays.

Le premier aspect de cet effort consiste à améliorer de façon drastique la sécurité en Afghanistan. La communauté internationale doit fournir un appui fort aux Forces nationales de défense et de sécurité afghanes afin de renforcer leurs capacités en matière de défense et d'antiterrorisme pour que celles-ci puissent lutter de façon autonome contre le terrorisme, la criminalité transnationale et le trafic de drogue. Nous espérons que les autres pays de la région continueront de coopérer avec l'Afghanistan dans le domaine de la sécurité afin d'établir ensemble un environnement régional sûr.

Le deuxième aspect concerne la nécessité de faire résolument avancer le processus de réconciliation nationale en Afghanistan. La communauté internationale ne doit épargner aucun effort pour appuyer un processus de réconciliation nationale ouvert à tous et dirigé et pris en main par les Afghans. Elle doit encourager et aider les parties intéressées à aplanir leurs divergences par le dialogue. Le Groupe de coordination quadrilatérale, qui est composé de l'Afghanistan, du Pakistan, de la Chine et des États-Unis, va continuer de jouer un rôle positif en vue de l'intensification de ce processus.

Le troisième aspect consiste à soutenir le développement de l'Afghanistan sur la base des priorités définies par le pays lui-même. La Chine félicite le Gouvernement afghan pour l'élaboration du Cadre national pour la paix et le développement en Afghanistan. Nous espérons que la communauté internationale tiendra ses promesses en matière d'assistance, conformément à la stratégie de développement définie par le Gouvernement afghan et en fonction des besoins réels du pays.

Le quatrième aspect est qu'il faut aider l'Afghanistan à s'intégrer à la coopération économique régionale. L'Assemblée générale vient d'adopter à l'unanimité, tout récemment, la résolution 71/9 sur la situation en Afghanistan, qui souligne l'importance de l'initiative « Une ceinture et une Route », formée de la Ceinture économique de la Route de la soie et de la Route de la soie maritime du XXIe siècle, pour la promotion du développement économique de l'Afghanistan et de la coopération régionale. Nous espérons que les pays concernés vont, comme les y invite la résolution, s'employer à renforcer la coopération économique et les liaisons régionales et aider l'Afghanistan à profiter de la puissante vague de développement régional.

La Chine salue le travail de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) et appuie le rôle positif qu'elle joue pour aider l'Afghanistan à préserver sa sécurité nationale, à promouvoir le développement économique et à améliorer ses capacités en matière de gouvernance.

Nous continuerons d'appuyer le travail de la MANUA et du Représentant spécial du Secrétaire général, M. Yamamoto. La Chine a toujours appuyé le processus de réconciliation, conduit et pris en main par les Afghans, ainsi que le renforcement des capacités dans le secteur de la sécurité pour lutter contre le terrorisme et dues rôle positif de l'Organisation de Shanghai pour la coopération.

La Chine appuie fermement l'intégration de l'Afghanistan dans les efforts de coopération régionale en matière de développement et s'emploiera, avec le Gouvernement afghan, à mettre en œuvre le mémorandum d'accord relatif à l'initiative « une Ceinture et une Route » et à renforcer notre coopération dans des domaines tels que les affaires, les échanges commerciaux, l'énergie et l'infrastructure.

La Chine est prête à travailler avec le reste de la communauté internationale pour poursuivre nos efforts inlassables visant à assurer dans les meilleurs délais la paix, la stabilité et le développement en Afghanistan.

Mme Adnin (Malaisie) (*parle en anglais*) : Je m'associe aux autres membres du Conseil pour vous remercier, Monsieur le Ministre, d'avoir convoqué le présent débat sur l'Afghanistan. Je remercie également le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Yamamoto, l'Ambassadeur van Bohemen et M. Yury Fedotov de leurs exposés. Je souhaite également la bienvenue à l'Ambassadeur de l'Afghanistan, M. Saikal, et le remercie de sa déclaration et de sa participation aujourd'hui.

Les exposés que nous avons entendus aujourd'hui ont mentionné plusieurs menaces graves pesant sur le Gouvernement afghan. La multiplication des affrontements armés, qui atteignent un nouveau pic depuis que l'ONU a commencé à répertorier ces événements en 2007, est inquiétante. Le rapport de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) sur la protection des civils en Afghanistan, qui recense 8 397 victimes civiles entre janvier et septembre, montre bien que la situation reste grave. Compte tenu de ce chiffre élevé, nous sommes extrêmement préoccupés par l'augmentation importante du nombre d'enfants blessés ou tués, en hausse de 15 % par rapport à la même période l'an dernier. De même, cette année, le nombre de personnes déplacées, plus de 500 000 fin novembre, est également le plus élevé jamais enregistré, d'après le Bureau de la coordination des affaires humanitaires. Les enfants, qui représentent la moitié du nombre total de personnes déplacées, sont à nouveau le groupe le plus excessivement touché. Nous appelons de nouveau toutes les parties à prendre les mesures nécessaires pour honorer leur obligation d'assurer la sûreté, la sécurité et le bien-être de tous les civils dans le pays, en particulier des enfants, qui restent le groupe le plus vulnérable.

Les terribles attaques constantes, revendiquées par les Taliban, font toujours peser une menace importante et persistante sur la sécurité dans le pays. De plus, le Gouvernement afghan continue de combattre l'État islamique d'Iraq et du Levant et les groupes affiliés et de se heurter à des éléments hostiles au Gouvernement. La Malaisie condamne fermement la terrible série d'attaques lors desquelles des civils ont été délibérément pris pour cible. Nous condamnons également avec fermeté les récentes attaques contre des opérations et des membres du personnel des Nations Unies en Afghanistan et nous demandons instamment au Gouvernement de mener une enquête approfondie pour veiller à ce que les auteurs rendent compte de leurs actes.

En dépit des problèmes persistants aux niveaux politique, économique et de la sécurité, nous saluons la résilience et la détermination constantes du Gouvernement afghan dans ces circonstances difficiles. Nous estimons encourageant le récent accord de paix conclu entre le Gouvernement et Hezb-i Islami. Nous considérons en effet que cet accord marque un tournant décisif dans la volonté sans faille du Gouvernement de promouvoir une paix et une réconciliation durables dans le pays. Nous espérons que la bonne mise en œuvre de l'accord contribuera à renforcer la confiance et encouragera de nouveaux efforts de réconciliation entre le Gouvernement et d'autres groupes dans le pays. Puisque les Afghans sont parvenus à un accord, nous pensons que le Conseil doit être disposé à appuyer cette décision, notamment en envisageant la possible radiation des chefs du Hezb-i Islami de la liste des sanctions établie au titre de la résolution 1267 (1999), comme l'a demandé le Gouvernement afghan.

Il est également absolument impératif de promouvoir un développement social et économique accru pour assurer une prospérité, une paix et une stabilité durables en Afghanistan. À cet égard, les récents progrès accomplis dans le cadre de multiples initiatives visant à favoriser une coopération étroite entre l'Afghanistan, les partenaires régionaux et la communauté internationale sont encourageants. Nous saluons les efforts soutenus déployés par l'Afghanistan pour renforcer la collaboration avec des partenaires régionaux, y compris dans le cadre du Processus d'Istanbul sur la sécurité et la coopération régionales pour la paix et la stabilité en Afghanistan, en particulier pour ce qui est de s'attaquer aux problèmes liés à la sécurité dans la région et de promouvoir le développement des infrastructures.

Nous sommes encouragés par le résultat de la Conférence de Bruxelles sur l'Afghanistan, lors

de laquelle la communauté internationale a annoncé une contribution de 15,2 milliards de dollars à l'appui des priorités de développement du pays au cours des quatre prochaines années. Cela montre clairement que la communauté internationale est déterminée à aider l'Afghanistan à aller de l'avant pour devenir autonome et améliorer le bien-être de sa population.

La lutte contre les stupéfiants est toujours un des problèmes auxquels le Gouvernement afghan se heurte depuis très longtemps. Le Directeur exécutif, M. Fedotov, a indiqué dans son exposé que la superficie totale des cultures de pavot a augmenté de 10 % en 2016 et que la production potentielle d'opium aurait augmenté de 43 % par rapport à l'année précédente. Les efforts d'élimination ont reculé de 90 % par rapport à 2015, ce qui est plus affligeant. Tout cela constitue un recul important par rapport aux progrès négligeables accomplis l'année dernière dans la lutte contre les stupéfiants. Les stupéfiants continuant de poser une grave menace à la situation générale en matière de sécurité et au développement de l'Afghanistan, il faut mettre en place et appliquer pleinement une stratégie globale pour s'attaquer à tous les aspects des drogues et de son économie. À cet égard, nous ne doutons pas que l'intensification des efforts et le renforcement plus poussé de la coopération entre le Gouvernement et les partenaires internationaux, y compris l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, l'Organisation du Traité de sécurité collective et l'Organisation de Shanghai pour la coopération, donneront à terme de bons résultats s'agissant de lutter de manière globale contre la drogue.

Enfin, nous tenons à remercier l'Ambassadeur van Bohemen de son exposé sur l'activité générale du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1988 (2011) et de l'Équipe de surveillance, ainsi que pour son excellente conduite des travaux du Comité. Nous saluons et appuyons également l'initiative du Président, qui contribuera certainement à améliorer le travail et la coordination des activités au sein de la MANUA et du Comité 1988.

Enfin, je saisis cette occasion pour remercier M. Yamamoto et l'ensemble de l'équipe de la MANUA de leurs efforts inlassables dans des circonstances difficiles. Nous sommes convaincus que l'ONU, dans le plein respect du principe de la souveraineté du pays, continuera de jouer un rôle important dans la réalisation des aspirations de l'Afghanistan et d'y contribuer pour assurer l'unité nationale et une stabilité durable. À cette fin, la Malaisie réaffirme son plein appui aux efforts de réconciliation et de réintégration déployés par le Gouvernement afghan dans le cadre du respect de la démocratie et de la Constitution du pays, de la non-violence, et du respect des droits de tous les Afghans.

M. Wilson (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie moi aussi tous les orateurs qui ont présenté un exposé. Comme l'a dit le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Yamamoto, l'Afghanistan ne sera pas seul. Je m'associe également à ceux qui ont remercié la Nouvelle-Zélande de la façon dont elle a dirigé un comité extrêmement important et de s'être extrêmement bien acquitté de ses fonctions essentielles pour le Conseil.

Cette année a été importante pour l'Afghanistan : au Sommet de Varsovie, tenu en juillet, et à la Conférence de Bruxelles, qui a eu lieu en octobre, la communauté internationale s'est engagée à apporter l'appui militaire et financier dont l'Afghanistan aura besoin pour relever les défis politiques et économiques importants des années à venir. Nous nous engageons également à appuyer les réformes ambitieuses que le Gouvernement d'unité nationale s'est déclaré résolu à mettre en œuvre.

Maintenant que nous avons clairement indiqué au Gouvernement d'unité nationale que nous l'appuyons, nous attendons avec espoir 2017 et la mise en œuvre des réformes nécessaires pour que l'Afghanistan connaisse un avenir meilleur. Dans le cadre de tous ces efforts, le Gouvernement et le peuple afghans bénéficieront de l'appui du Royaume-Uni. Je ne pense pas que quiconque dans la salle sous-estime l'ampleur de ce qu'il reste à faire pour s'assurer que l'Afghanistan continue d'avancer sur la voie d'une stabilité soutenue. Nous devons nous concentrer sur trois points précis : faire obstacle aux extrémistes; poursuivre les efforts de développement; et encourager la coopération régionale.

Premièrement, s'agissant de lutter contre les extrémistes, il est évident que Daech n'est pas simplement un problème auquel il faut s'attaquer en Syrie et en Iraq. Il s'agit d'une menace mondiale, et malheureusement, l'Afghanistan a été aux premières loges pour s'en rendre compte. Il y a moins d'un mois, Daech a causé la mort de 30 personnes et a fait plus de 70 blessés dans les rues de Kaboul.

Les Taliban aggravent la situation en matière de sécurité, car il s'agit d'un groupe armé de plus, dans un pays dans lequel il y a déjà plus qu'assez de groupes armés. La semaine dernière, les Taliban ont

arrêté un étudiant de quatrième année de l'Université polytechnique de Kaboul alors qu'il allait rendre visite à sa famille en voiture. Ils l'ont pendu dehors, en public, rappelant les jours les plus sombres du régime des Taliban. Et le week-end dernier, cinq femmes agents de sécurité ont été assassinées alors qu'elles se rendaient au travail à Kandahar. Ce sont là des morts que rien ne justifie et qui illustrent la tâche ardue qui attend les Forces nationales de défense et de sécurité afghanes, en collaboration avec la mission Soutien résolu de l'OTAN.

En ce qui le concerne, le Royaume-Uni travaille en étroite collaboration avec le Gouvernement afghan pour essayer de remédier aux conséquences du conflit dans le pays. En notre qualité de chef de la coalition à l'École d'officiers de l'Armée nationale afghane, nous sommes fiers de contribuer à former la prochaine génération de chefs militaires. Alors que nous mettons tout en œuvre pour assurer la sécurité dans les rues, nous sommes également conscients que les Afghans doivent se sentir aussi en sécurité chez eux. Malheureusement, la vérité est que cela n'est pas une réalité pour beaucoup de femmes afghanes. C'est pourquoi le Ministre britannique des affaires étrangères, M. Boris Johnson, a promis d'apporter son appui en vue de l'élimination des violences faites aux femmes lors de son entretien récent avec M. Abdullah.

Deuxièmement, il n'y aura jamais de sécurité durable si nous ne posons pas des fondements de développement au profit de tous les Afghans. Par conséquent, nous nous félicitons de l'ambitieux Cadre national pour la paix et le développement en Afghanistan. Le Royaume-Uni sera un partenaire à long terme dans le cadre de sa mise en œuvre. Je suis fier de l'appui que nous avons apporté jusqu'à présent à 7,2 millions d'enfants, de Kaboul à Kandahar, qui leur permet d'aller à l'école. Plus de 3 millions de ces enfants sont des filles. J'invite tous les membres du Conseil à faire de même et à investir dans l'avenir de l'Afghanistan par la voie du développement.

Troisièmement et enfin, l'Afghanistan et ses partenaires doivent continuer à renforcer les relations régionales tant au niveau politique qu'au niveau technique. Le Gouvernement d'unité nationale est en train de tracer la voie qui mène vers la stabilité. Pour y parvenir, les voisins et les partenaires de l'Afghanistan doivent continuer à lui faciliter la tâche en agissant dans le même sens. Par conséquent, nous nous félicitons du Sommet du Processus d'Istanbul qui s'est tenu récemment, qui a permis de réaffirmer les intérêts communs de l'Afghanistan et de ses voisins. Il est dans l'intérêt de toute la région de promouvoir la coopération régionale en investissant dans les infrastructures, de lever les obstacles au commerce et de rechercher des possibilités de développement économique mutuellement avantageuses.

Pour terminer, 2016 a été une année de progrès et de défis en Afghanistan. Alors que cette année touche à sa fin, nous espérons que l'année prochaine sera plus pacifique et plus prospère, et sera caractérisée par la croissance économique et l'amélioration des services de santé, d'éducation et d'approvisionnement en eau, ainsi que par l'amélioration des conditions de vie des Afghans ordinaires. Tout cela exigera une volonté politique soutenue de la part du Gouvernement et l'appui efficace et coordonné de chacun d'entre nous. La Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan et le Conseil joueront un rôle essentiel à l'appui de ces efforts.

M. Bessho (Japon) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier les intervenants d'aujourd'hui de leurs exposés très complets sur la situation en Afghanistan. Je voudrais également vous remercier, Monsieur le Président, pour la contribution apportée par l'Espagne en sa qualité de rédacteur à nos discussions sur l'Afghanistan au cours des deux dernières années. Le Japon essaiera d'apporter une contribution importante à partir de janvier en tant que rédacteur, et s'attachera à solliciter l'avis de nos collègues au sein du Conseil, de l'Afghanistan, des pays de la région, des donateurs et de la société civile.

Deux conférences internationales importantes consacrées à l'Afghanistan ont été organisées cette année. Au Sommet de l'OTAN en juillet, la communauté internationale a réaffirmé son engagement à continuer d'accompagner le peuple afghan en matière de sécurité en apportant un appui financier aux Forces nationales de défense et de sécurité afghanes jusqu'à la fin de 2020 et en maintenant en place la mission Soutien résolu au-delà de 2016. À la Conférence de Bruxelles en octobre, la communauté internationale s'est engagée à continuer d'assister l'Afghanistan au cours des quatre prochaines années sur la base du principe de responsabilité mutuelle. Nous espérons sincèrement que l'Afghanistan sera bientôt autonome, de façon que les donateurs n'auront plus besoin de faire des annonces de contributions pluriannuelles.

Nous exhortons le Gouvernement d'unité nationale à redoubler d'efforts pour mettre en œuvre ses engagements relatifs au Cadre de responsabilité mutuelle

en vue de l'autonomie. Toutefois, je tiens à souligner que le rôle du Conseil de sécurité n'est pas d'enregistrer les progrès réalisés. Ce que nous pouvons faire, c'est de suivre de près les efforts que continue de déployer l'Afghanistan en faveur de la réforme et ses initiatives pour lutter contre la propagation de l'extrémisme et évaluer s'ils contribuent à la paix et la sécurité régionales et internationales. Le Conseil doit continuer à faire preuve d'unité pour appuyer l'Afghanistan, alors que celui-ci s'efforce de surmonter les nombreux défis auxquels il est confronté.

Malheureusement, le dernier rapport du Secrétaire général sur l'Afghanistan (S/2016/1049) décrit une triste réalité. Peu d'améliorations ont été observées sur le plan politique et de la sécurité. Sur une note positive, on peut relever les fréquentes réunions entre le Président Ghani et le Chef de l'exécutif, M. Abdullah, ainsi que le fait que les exigences de la population concernant le remplacement du Gouvernement d'unité nationale se sont atténuées. Nous avons suivi avec intérêt l'exposé du Représentant spécial du Secrétaire général, M. Yamamoto, afin de déterminer ce que le Conseil peut faire pour appuyer davantage l'Afghanistan et instaurer la paix et la stabilité dans la région.

L'exposé présenté aujourd'hui par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) nous rappelle qu'il faut des solutions globales en Afghanistan. Le Japon coopère avec l'ONUDC dans le domaine de la lutte contre les stupéfiants et nous sommes encouragés par son approche intégrée, par l'entremise de programmes visant à lutter contre les stupéfiants sous divers angles. L'Afghanistan est essentiellement une nation agricole. Nous apportons notre appui à l'Afghanistan pour l'aider à lutter contre la pauvreté, non pas avec des pavots, mais grâce à la relance de son secteur agricole légitime. Nous envisageons une coopération régionale dans laquelle la productivité agricole accrue de l'Afghanistan lui permettrait d'exporter des produits vers les pays voisins et de devenir un carrefour entre l'Asie centrale et l'océan Indien. Cette approche va dans le sens de l'esprit de la récente Conférence du Processus d'Istanbul.

L'Afghanistan a des possibilités d'être autonome, ce qui fait que sa situation désastreuse en matière de sécurité est d'autant plus tragique. Cet environnement instable entrave les possibilités de développement, et nous voyons apparaître des signes dangereux d'un extrémisme croissant. Le Japon fournit 130 millions de dollars à titre d'aide en matière de sécurité chaque année. Toutefois, le renforcement des capacités des Forces nationales de défense et de sécurité afghanes ne sera pas seulement fonction de l'appui international, mais également de l'amélioration de la gouvernance par le Gouvernement d'unité nationale, sur la base du développement économique. En particulier, nous sommes fermement convaincus qu'un processus de paix et de réconciliation conduit par les Afghans est un facteur déterminant pour parvenir à un règlement durable du conflit.

Les nombreux pays qui étaient rassemblés à la Conférence de Bruxelles attendent avec impatience des progrès concrets dans le domaine du développement. De même, le Conseil attend avec impatience des progrès concrets en matière de sécurité. La communauté internationale et le Gouvernement d'unité nationale doivent traduire leurs engagements en actes pour parvenir à ces résultats concrets. Une sécurité renforcée servira de fondement solide à la coopération régionale et au développement économique. Le Japon entend approfondir le dialogue avec les différentes parties prenantes et promouvoir les progrès au sein du Conseil.

Mme Shwalger (Nouvelle-Zélande) (*parle en anglais*) : La Nouvelle-Zélande voudrait à son tour remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Yamamoto, pour son engagement à exécuter le mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, en particulier dans un environnement opérationnel aussi difficile.

L'Afghanistan a connu des hauts et des bas au cours de l'année 2016. Comme nous l'avons entendu ce matin, l'offensive des Taliban s'est intensifiée durant l'année écoulée, et les affrontements armés ont atteint des niveaux record. Il a fallu des efforts considérables pour tenir le coup. L'économie afghane a fait face à de graves difficultés en 2016, y compris une baisse importante des investissements. Le nombre de personnes déplacées à l'intérieur du pays du fait de l'insécurité en cours et de rapatriés revenant du Pakistan a augmenté rapidement, aggravant davantage une situation humanitaire déjà fragile.

En septembre a été célébré le deuxième anniversaire du Gouvernement d'unité nationale. Les efforts déployés ces derniers mois par les dirigeants pour faire montre de plus d'unité sont à saluer, mais les divisions au sein du Gouvernement restent évidentes, comme en témoigne la révocation récente de sept ministres par le Parlement de.

La signature d'un accord de paix avec le Hezb-i-Islami représente aussi un pas positif, bien que modeste, vers une paix et une réconciliation à long terme. Mais les perspectives de pourparlers de paix avec les Taliban dans un avenir proche ne semblent pas s'être améliorées pour autant.

Sur une note plus positive, nous saluons l'engagement pris par la communauté internationale au Sommet de l'OTAN de Varsovie et à la Conférence de Bruxelles sur l'Afghanistan d'apporter son soutien à l'Afghanistan pour quatre autres années supplémentaires. La Nouvelle-Zélande s'est jointe à d'autres pour manifester son engagement constant en faveur du peuple afghan. Nous l'avons fait sans hésitation aucune. Le coût d'un échec serait trop élevé.

L'histoire nous a appris que l'aide internationale, quel que soit son volume, ne peut, à elle seule, apporter la paix en Afghanistan. Comme mon ministre l'a souligné au Conseil en septembre (voir S/PV.7771), l'avenir de l'Afghanistan dépend de son gouvernement et de son peuple. Un Gouvernement d'unité nationale uni et efficace – qui place les intérêts de son peuple avant les siens – sera essentiel pour le succès.

Nous reconnaissons l'ampleur et la complexité des défis auxquels le Gouvernement est confronté. Le plus important est de contrer une insurrection galvanisée des Taliban. L'insécurité qu'entraîne une offensive incessante sape les progrès enregistrés dans tous les domaines. L'expérience nous apprend que la paix et la réconciliation avec les Taliban exige une approche multiforme. Les Forces nationales de défense et de sécurité afghanes ont un rôle vital à jouer s'agissant de relever ces défis.

Au-delà du champ de bataille, la capacité des Taliban à faire la guerre doit être réduite. Il faut d'urgence endiguer le flux de stupéfiants, de fonds et de personnels en faveur des Taliban et d'autres insurgés. Il en est de même pour les fonds tirés de l'extraction minière illégale.

Il est aussi nécessaire que d'autres pays de la région déploient des efforts concertés et de bonne foi pour stopper le flux de fonds, d'armes et de personnels en faveur des Taliban et concourent au lancement d'un processus de paix viable. En particulier, l'énorme déficit de confiance entre l'Afghanistan et le Pakistan doit être comblé. Ces tensions filtrent jusqu'au Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1988 (2011), où la prise de décisions par consensus est régulièrement entravée par des manœuvres à motivation politique, qui empêchent que les actions les plus élémentaires et les plus nécessaires soient prises.

Le gel des avoirs, pour empêcher qu'ils soient utilisés pour financer l'insurrection des Taliban, a été bloqué. Même les propositions de se réunir avec les États de la région ont été rejetées. Un tel comportement a maintes fois bloqué l'action politique susceptible d'appuyer les efforts de paix et de réconciliation sur le terrain. Il sape aussi la crédibilité et l'efficacité du Comité 1988 et, par ricochet, du Conseil lui-même. Nous demandons instamment aux parties de déployer un effort concerté pour rétablir la confiance. Sinon, le prix à payer sera extrêmement élevé pour tous ceux qui sont impliqués.

Les difficultés que rencontre le Gouvernement d'unité nationale pour instaurer la paix et la sécurité à long terme sont nombreuses et d'envergure, mais il ne sera seul, comme beaucoup ont rassuré l'Afghanistan ce matin. Pour sa part, la Nouvelle-Zélande restera un partenaire de l'Afghanistan en 2017 et au-delà.

Le Président (*parle en espagnol*) : Avant de donner la parole à l'orateur suivant, j'informe le Conseil que, selon des informations qui nous parviennent, on a tiré sur l'Ambassadeur de la Fédération de Russie en Turquie, M. Andrey Karlov. Gravement blessé, il été transféré dans un hôpital d'Ankara. Nous n'avons pas d'autres informations pour l'instant.

M. Lamek (France) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de nous avoir informés sur ce terrible incident.

Je voudrais commencer par remercier chaleureusement l'ensemble de nos intervenants, à commencer par M. Yamamoto Tadamichi et aussi M. Yury Fedotov, et les Ambassadeurs van Bohemen et Saikal.

La France s'associe bien sûr au discours qui sera prononcé au nom de l'Union européenne.

Un peu plus de deux ans maintenant après l'arrivée du Gouvernement d'unité nationale, il est important de souligner que des progrès ont été accomplis en Afghanistan. En effet, un Cadre national pour la paix et le développement a été adopté, une feuille de route qui définit les politiques publiques prioritaires pour les années à venir a été établie, et notre dialogue visant à endiguer les migrations vers l'Europe a donné lieu à la signature d'un accord. Ces efforts doivent être salués, et

ils l’ont d’ailleurs été récemment lors de la Conférence de Bruxelles. La France réitère une nouvelle fois son plein soutien au Gouvernement afghan et l’encourage à poursuivre ses efforts en faveur du développement et de la stabilisation du pays.

Les forces afghanes ont elles aussi réalisé des progrès considérables, et je tiens ici à saluer leur engagement et leur courage. Pour autant, la détérioration continue de la situation sécuritaire est extrêmement préoccupante. Outre les affrontements quasi quotidiens, de nouveaux attentats, imputables aux Taliban comme à l’État islamique – Khorasan, c’est- à-dire à Daech, sont venus confirmer la fragilité de la situation depuis notre dernier débat en septembre. La dégradation récente de la situation humanitaire, avec l’afflux massif de réfugiés en provenance du Pakistan et de l’Iran, place également le gouvernement afghan dans une situation difficile. Dans ce contexte, la première priorité pour l’Afghanistan est d’avoir un gouvernement fort et uni : cette unité nationale est le préalable indispensable pour traiter efficacement des enjeux sécuritaires, mais aussi économiques et de développement.

Comme nous l’a dit M. Yamamoto tout à l’heure, le conflit n’empêche pas seulement l’Afghanistan d’atteindre son potentiel économique; il a aussi un coût humain extrêmement élevé, en particulier pour les enfants. C’est la raison pour laquelle il est urgent de relancer les discussions relatives à un processus de paix dirigé par – et pour – les Afghans. La France appelle tous les acteurs, et en particulier les puissances régionales, à user de leur influence pour que la fin des combats et la reprise des négociations de paix deviennent une réalité. Nous avons la responsabilité collective de soutenir activement la stabilisation de l’Afghanistan et de contribuer à l’établissement d’une paix durable dans ce pays, avec tous les acteurs afghans qui auront démontré le sérieux de leur engagement.

Je voudrais enfin profiter de la présence de l’Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) parmi nous aujourd’hui pour m’arrêter un instant sur la question de la lutte contre le trafic de stupéfiants. C’est un sujet, les membres le savent, qui préoccupe beaucoup la France. Comme l’a souligné tout à l’heure M. Fedotov, le trafic de stupéfiants alimente l’économie illicite, il alimente la corruption, finance l’insurrection talibane et menace également, bien sûr, la santé de nombreux afghans. Le rapport élaboré conjointement par l’ONUDC et le Gouvernement afghan en octobre dernier décrit des évolutions notables et préoccupantes, auxquelles M. Fedotov a fait référence. Comme d’autres l’ont dit avant moi, la France est préoccupée par la hausse de 43 % de la production d’opium, ainsi que par la baisse significative de l’éradication des zones cultivant le pavot à opium. Dans ce domaine, les défis sont immenses, qu’il s’agisse de la situation sécuritaire ou de la mobilisation importante de ressources que ces efforts nécessitent. La France salue à cet égard l’assistance technique apportée par l’ONUDC et encourage les autorités afghanes à accentuer leurs efforts visant à endiguer la production et le trafic de drogues.

Le soutien des Nations Unies, à travers la Mission d’assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), demeure plus que jamais essentiel pour accompagner l’Afghanistan dans la recherche de plus de paix et de stabilité. Qu’il me soit permis pour conclure de réitérer le plein soutien de mon pays au Gouvernement afghan et à l’action menée par les Nations Unies en appui de ses efforts. J’en profite pour rendre hommage moi aussi à l’ensemble du personnel de la MANUA pour le travail qu’il accomplit dans des conditions très difficiles.

M. Ramírez Carreño (République bolivarienne du Venezuela) (*parle en espagnol*) : Nous souhaitons remercier M. Yamamoto de son exposé et de son travail, et nous remercions M. Fedotov de son intervention. De la même manière, nous remercions l’Ambassadeur van Bohemen, de Nouvelle-Zélande, du travail accompli à la tête du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1988 (2011).

Puisque c’est là notre dernière participation à une séance du Conseil consacrée à la situation en Afghanistan, nous tenons à faire part de notre appui aux efforts déployés par le Gouvernement afghan pour instaurer l’unité, la paix et la prospérité dans le pays, alors même que la situation politique et les conditions de sécurité restent complexes. La possible reprise des pourparlers de paix avec l’insurrection des Taliban a été entravée par les actions violentes perpétrées contre le Gouvernement et la population civile. D’un autre côté, nous saluons l’accord de paix signé le 29 septembre entre le Gouvernement afghan et le groupe Hezb-i Islami, qui a rejoint le processus de réconciliation nationale. Nous espérons que cet important pas en avant encouragera d’autres forces politiques à s’associer à ces efforts en faveur de la réconciliation et de l’unité.

Dans ce sens, le Comité 1988, qui s’occupe des Taliban et des entités qui leur sont associées, a désormais la tâche d’évaluer l’éventuelle radiation du Hezb-i Islami

de la liste de sanctions, maintenant que le principal dirigeant du groupe a fait part de son rejet complet de tous liens avec une quelconque activité terroriste, de manière à continuer d'avancer vers la consolidation de la paix dans le cadre des accords conclus entre le Gouvernement afghan et ce groupe. Nous espérons qu'un consensus prévaudra entre les membres du Comité pour s'engager sur cette voie.

Par ailleurs, dans le contexte des efforts déployés par la communauté internationale pour appuyer la paix et la stabilité en Afghanistan, nous nous félicitons des résultats de la Conférence de Bruxelles sur l'Afghanistan, qui a réaffirmé la volonté politique d'apporter à cette nation un appui au développement et une assistance financière.

Les conditions de sécurité en Afghanistan restent fragiles du fait des affrontements qui opposent les Taliban et d'autres acteurs non étatiques violents aux forces de sécurité afghanes. Cela a eu des répercussions négatives sur les civils, obligés de fuir les zones de conflit armé pour sauver leur vie. Nous constatons avec préoccupation une hausse de 22 % du nombre d'affrontements armés par rapport à la même période l'année précédente, hausse qui atteint ainsi le niveau le plus haut enregistré ces dernières années. Nous sommes également inquiet de voir que les bombardements aériens de la coalition internationale font des victimes parmi les civils. Les conditions de sécurité dans le pays se sont dégradées avec l'offensive menée par les Taliban depuis le mois de septembre, qui présente de graves défis pour les forces armées afghanes.

En conséquence de cette spirale de la violence, la population afghane est devenue la principale victime des affrontements armés entre les parties. C'est ce que révèlent les statistiques du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, qui dénombrent 8 000 personnes touchées, chiffre qui inclut les morts et les blessés, ainsi que les enfants afghans traumatisés d'avoir servi d'objectif militaire, et dont quelque 700 sont morts – ce qui représente une augmentation de 15 % par rapport à l'année précédente. Et je ne parle même pas du fait très grave que les acteurs non étatiques continuent de recruter de nombreux enfants soldats, en violation manifeste des accords internationaux, en particulier de ceux qui portent sur la promotion et la protection des droits de l'enfant. En dépit de cette terrible réalité, nous prenons acte de tout ce qu'a fait le Gouvernement afghan pour augmenter le nombre de groupes de la protection de l'enfance.

Dans le contexte de la coopération régionale, nous encourageons les dirigeants afghans à poursuivre le dialogue avec le Gouvernement pakistanais pour renforcer la confiance, dans l'intérêt des deux peuples, en faisant front commun pour contribuer à la stabilité de la région. De même, nous nous félicitons de l'amélioration des relations bilatérales entre l'Afghanistan et l'Inde, l'Iran et la Chine, entre autres pays, car il s'agit d'un processus fondamental pour aider le pays à régler ses problèmes complexes dans les domaines politique, humanitaire, économique et sécuritaire. Cela étant posé, nous espérons que l'Afghanistan sera prochainement à même de devenir membre de plein droit de l'Organisation de Shanghai pour la coopération, ce qui ira dans le sens des efforts déployés pour lutter efficacement contre le terrorisme et les autres menaces qui pèsent sur la sécurité des pays de la région.

Dans un autre ordre d'idées, s'agissant de la politique d'autonomisation de la femme en vertu de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité, nous souhaitons mettre en relief ce qu'ont fait les autorités afghanes pour étoffer l'arsenal juridique contre le harcèlement des femmes sur leur lieu de travail, ainsi que les avancées constantes de la participation des femmes au rétablissement de la paix et de la sécurité. En dépit de ces progrès en matière de promotion des droits de la femme, des actes violents ont été recensés contre ce groupe vulnérable, comme celui perpétré à l'aéroport de Kandahar le 17 décembre, lorsque des hommes armés ont assassiné cinq femmes employées dans le terminal, qui avaient été menacées de mort pour le motif qu'elles exerçaient leur droit au travail. Il s'agit d'un acte que nous condamnons catégoriquement et qui doit être sanctionné.

Le trafic de stupéfiants continue de faire peser de graves menaces sur la paix et la stabilité de l'Afghanistan. L'insurrection des Taliban se sert du trafic illicite de narcotiques pour financer ses activités terroristes. Comme l'indique le rapport du Secrétaire général (S/2016/1049), la culture et la production de pavot a augmenté dans le pays, alors que la faiblesse du taux d'élimination des cultures est très préoccupante, du fait de l'intensité des combats, en particulier dans la province de Helmand. À cet égard, nous remercions l'Afghanistan, le Kazakhstan, le Kirghizistan, le Tadjikistan et l'Ouzbékistan, ainsi que l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), de leurs efforts conjoints pour mettre en place un front commun de lutte contre ce problème dans le cadre de la coopération régionale. Nous rappelons que pour

lutter efficacement contre les stupéfiants, il faut une coopération internationale, impliquant les pays voisins et les nations auxquelles sont destinées les substances incriminées, dans le cadre d'une responsabilité partagée, afin de prévenir, combattre et éliminer ce fléau.

Puisque notre mandat au Conseil de sécurité touche à sa fin dans les jours prochains, nous tenons à saluer les efforts de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan en faveur de la consolidation de la paix et de la stabilité en Afghanistan. Il est indéniable que la Mission s'acquitte d'un rôle fondamental à l'appui des actions lancées par les autorités afghanes pour faire face aux défis et difficultés auxquels le pays est confronté, en s'employant à consolider l'État et ses institutions politiques.

Pour terminer, nous souhaitons appeler le Gouvernement afghan à poursuivre ses efforts, avec l'appui constructif de la communauté internationale, pour faire prévaloir un processus politique large et sans exclusive, qui mène à l'instauration d'une paix ferme et durable et qui contribue à assoir la présence de l'État sur tout le territoire, ainsi qu'à une gestion souveraine de ses ressources naturelles, au bénéfice du peuple afghan.

M. Moustafa (Égypte) (*parle en arabe*) : Je me joins à mes collègues pour remercier à mon tour les intervenants des exposés fort utiles que nous avons écoutés au début de la présente séance. Leur nombre et leur diversité ont été surprenants.

Beaucoup d'aspects ont été mis en lumière quant à la situation qui prévaut aujourd'hui en Afghanistan. L'Égypte félicite le Gouvernement afghan des grands efforts qu'il consent pour mettre au point le projet de cadre national de paix et de développement de l'Afghanistan. Ce plan a été favorablement accueilli par la communauté internationale, ce qui a été une composante importante du succès de la Conférence de Bruxelles sur l'Afghanistan, laquelle s'est tenue au niveau ministériel au début du mois d'octobre. Nous saluons également l'engagement de la communauté internationale à continuer de soutenir l'Afghanistan sur les plans politique et financier. Enfin, nous nous félicitons des déclarations faites à l'occasion de la Conférence pour confirmer l'intention de fournir 15,2 milliards de dollars à l'horizon 2020.

Nous exhortons la communauté internationale à honorer l'engagement qu'elle a pris d'appuyer l'ambitieux plan de réforme élaboré par le Gouvernement d'unité nationale. Dans le même esprit, nous félicitons le peuple et le Gouvernement afghans de l'évolution positive que représente l'accord de paix signé fin septembre entre le Gouvernement et le Hezb-i Islami Gulbuddin. Nous espérons que cet accord sera un exemple que suivront d'autres factions afghanes afin de réaliser la paix dans tout le pays.

Le terrorisme demeure le problème principal auquel l'Afghanistan est confronté. Les efforts que déploie le Gouvernement afghan pour y faire face et l'appui international dont il bénéficie à cette fin sont les meilleurs moyens de venir à bout de ce phénomène, comme c'est le cas dans plusieurs autres régions – que ce soit en Asie centrale ou ailleurs. La poursuite et la propagation des activités de l'État islamique d'Iraq et du Levant-province du Khorassan en Afghanistan représentent le danger principal contre lequel nous devons lutter sans relâche en conjuguant les efforts de la communauté internationale.

D'un autre côté, le commerce de stupéfiants en Afghanistan est un danger parallèle à la menace du terrorisme. L'aggravation de ce problème, que décrit le rapport de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime publié en octobre, constitue un recul dans les efforts de lutte contre les stupéfiants. Les statistiques citées dans le rapport montrent que le commerce de stupéfiants sert à financer des activités illégales, dont les groupes terroristes et les milices armées sont aux avant-postes. Il est donc essentiel d'encourager la coopération internationale et régionale pour lutter contre le trafic de stupéfiants. À cet égard, nous saluons la tenue de la Conférence ministérielle des États d'Asie centrale sur le trafic de stupéfiants en Afghanistan, qui a été récemment organisée par le Tadjikistan.

La détérioration de la situation humanitaire en Afghanistan au cours des derniers mois pose un problème supplémentaire à ce pays, et la communauté internationale doit honorer ses responsabilités et fournir l'appui nécessaire au Gouvernement afghan afin de régler ce problème. Le rapport (S/2016/1049) illustre la gravité de la situation.

L'Égypte entretient des relations amicales solides avec le peuple et le Gouvernement afghans. Nous sommes toujours prêts à appuyer les efforts de stabilisation sur l'ensemble du territoire de l'Afghanistan, et nous sommes toujours prêts à appuyer les efforts du Gouvernement afghan visant à lutter contre le terrorisme, à promouvoir le développement et à améliorer les conditions de vie des Afghans.

L'Agence égyptienne du partenariat pour le développement renforce la coordination avec les différentes parties prenantes égyptiennes afin de répondre aux besoins de l'Afghanistan. Nos programmes de formation stratégique des forces armées et de la police afghanes sont un exemple probant de coopération et répondent à un besoin important de l'Afghanistan, qui bénéficie de l'expertise égyptienne dans ces domaines. Ceci nous a permis de former 2 567 policiers afghans. L'Égypte a également versé 1 million de livres égyptiennes d'aide, qui vient s'ajouter aux formations dispensées à des infirmiers, des diplomates et des experts juridiques et aux bourses offertes à plus de 500 étudiants afghans suivant des études à l'Université Al-Azhar. En outre, nous avons lancé une campagne de sensibilisation à Kaboul pour faire comprendre à la population l'importance de la tolérance à l'égard de l'islam. Nous promouvons l'aide et la coopération dans d'autres domaines, notamment le domaine énergétique, et plus particulièrement les énergies renouvelables.

Enfin, l'Égypte réitère son appui et sa solidarité avec le Gouvernement afghan dans les efforts qu'ils déploient en faveur de la paix et de la stabilité. L'objectif est le même, à savoir lutter contre le terrorisme. À cet égard, nous remercions l'Ambassadeur de la Nouvelle-Zélande, qui préside le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1988 (2011).

M. Ciss (Sénégal) : Ma délégation voudrait remercier le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan, M. Yamamoto, et le Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, M. Fedotov, de leurs exposés particulièrement instructifs. Mes remerciements vont également à l'Ambassadeur Gerard van Bohemen, de la Nouvelle-Zélande, ainsi qu'à toute son équipe, pour ses efforts remarquables à la tête du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1988 (2011).

Alors que l'attention du Conseil reste focalisée sur la situation très préoccupante dans d'autres régions du monde, le rapport du Secrétaire général sur l'Afghanistan (S/2016/1049) vient nous rappeler l'immensité des défis politiques, sécuritaires et humanitaires auxquels continue d'être confronté ce pays malgré les progrès accomplis, notamment par le Gouvernement afghan. Au titre de ces progrès, d'ailleurs, je voudrais relever pour les saluer les efforts des autorités afghanes pour promouvoir le dialogue politique, la cohésion nationale, la paix et la stabilité en Afghanistan. Ces progrès ont d'ailleurs conduit à un relatif apaisement du front politique, comme en témoigne la signature d'un accord de paix le 29 septembre entre le Gouvernement et le Hezb-i Islami Gulbuddin. Une telle dynamique de dialogue est à encourager en ce qu'elle pourrait nous rapprocher de notre objectif majeur, qui reste la réduction du nombre de groupes armés qui font peser une menace permanente sur l'Afghanistan.

En effet, au plan sécuritaire, beaucoup reste à faire. Ainsi, les bandes armées et les groupes terroristes continuent de s'illustrer négativement à travers des menaces et des actes de violence sur les populations. En ce qui concerne les Taliban, aucun résultat tangible n'a malheureusement été obtenu, sinon qu'ils ont poursuivi, et même intensifié, leur offensive et leurs diverses attaques sur plusieurs régions. Parallèlement, il faut le noter, le rythme des attaques asymétriques, dont les attentats suicides, enlèvements et assassinats, s'accentue, avec son cortège de drames. C'est ainsi le lieu pour ma délégation de demander que tous les efforts soient faits pour convaincre les Taliban de la nécessité d'un dialogue sans conditions préalables avec le Gouvernement afghan.

Dans ce contexte sécuritaire, il y a toutefois lieu de se féliciter de la montée en puissance des forces afghanes. Il y a également lieu de saluer la présence si essentielle des forces internationales auprès de l'armée afghane, toutes étant engagées à combattre l'État islamique d'Iraq et du Levant.

La situation sécuritaire décrite ci-dessus, ainsi que les défis persistants dans le domaine de la lutte contre le trafic de stupéfiants, continuent d'avoir des conséquences dramatiques sur les populations civiles et le respect des droits de l'homme. En témoigne d'ailleurs, selon le rapport, le lourd bilan payé par les victimes civiles, dont une majorité de femmes et d'enfants, y compris particulièrement lors des opérations aériennes menées contre les Taliban dans la ville de Kondoz.

Sur le registre des droits de l'homme, tout en saluant l'arsenal juridique mis en œuvre par le Gouvernement pour protéger les femmes contre le harcèlement, nous voudrions nous faire l'écho du Ministère afghan des affaires féminines quant à la persistance des obstacles rencontrés par les femmes pour entrer et évoluer dans les institutions gouvernementales. Nous demandons à l'Organisation des Nations Unies, bien sûr, de continuer à porter la voix des femmes qui, comme le souligne le rapport, jouent un rôle crucial en faveur d'une société apaisée et contre les idéologies radicales, mais également dans le cadre de la prévention de l'extrémisme violent.

Ma délégation voudrait aussi saluer la mise en place par le Conseil du groupe de travail pour la prévention et la réduction du nombre de victimes civiles et souhaite que les règles d'engagement prennent davantage en compte la préservation des vies et l'intégrité physique des populations civiles innocentes. De plus, je tiens à joindre ma voix à celle du Secrétaire général pour appeler solennellement à la protection et à l'assistance des personnes déplacées dont le nombre ne cesse d'augmenter. La qualité de leur vie reste assurément tributaire de leur sédentarisation et de l'affectation de terres, ainsi que de l'octroi d'un soutien conséquent.

Le Gouvernement afghan, comme nous le constatons, continue d'inscrire son action dans la voie d'un engagement constructif aux plans politique, économique et de la bonne gouvernance malgré les énormes difficultés qui se dressent devant le pays sur le chemin de la paix et du développement. Je voudrais, à ce stade, lancer un appel solennel aux pays de la région ainsi qu'à l'ensemble de la communauté internationale, mais également aux investisseurs privés pour qu'ils intensifient leurs efforts et soutiennent le peuple afghan et son gouvernement dans leur quête d'un développement économique et social. À cet égard, il faut reconnaître que les engagements pris au Sommet de l'OTAN et à la Conférence de Bruxelles ouvrent des perspectives d'engager des réformes essentielles, notamment dans les domaines de la réduction de la pauvreté, de la gouvernance, de l'état de droit et des élections.

Ainsi, l'élan de solidarité internationale qui a été obtenu à la Conférence de Bruxelles et qui a donné lieu à l'annonce par différents partenaires du versement de quelque 15,2 milliards de dollars à l'appui des priorités de développement du pays jusqu'en 2020, est à saluer. Ces louables engagements doivent être suivis de décaissements pour aider l'Afghanistan à tourner définitivement cette page sombre de sa longue et glorieuse histoire.

Pour terminer, je voudrais réitérer le soutien du Sénégal à M. Yamamoto et à toute la Mission, mais également au Gouvernement afghan pour leurs efforts en faveur de la paix, de la stabilité et du développement de l'Afghanistan.

M. Lucas (Angola) (*parle en anglais*) : Nous remercions de leurs exposés le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Yamamoto, et le Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), M. Fedotov. Nous sommes également reconnaissants à l'Ambassadeur de la Nouvelle-Zélande, M. Gerard van Bohemen, Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1988 (2011), et saluons le travail remarquable qu'il a accompli à la tête du Comité ces deux dernières années.

Les engagements pris par la communauté internationale envers l'Afghanistan et son gouvernement, tels qu'ils ont été exprimés au Sommet de l'OTAN de juillet 2016 concernant la sécurité et l'aide au développement pour les quatre prochaines années, à la Conférence de Bruxelles d'octobre 2015, au cours de laquelle des contributions ont été annoncées pour aider le pays à surmonter les énormes défis auxquels il est confronté, ainsi qu'à la récente Conférence ministérielle du Processus d'Istanbul, qui a adopté une position ferme contre le terrorisme, sont autant d'exemples qui illustrent la volonté politique de la communauté internationale et son engagement concret en faveur du pays. Les initiatives, qui en résulteront, devraient contribuer aux efforts de stabilisation et de réforme si indispensables, qui sont énoncés dans le Cadre national pour la paix et le développement en Afghanistan.

Cela étant, la persistance des tensions politiques, le nombre croissant d'incidents en matière de sécurité, l'augmentation du nombre de personnes déplacées à l'intérieur du pays et de réfugiés rapatriés, l'environnement économique difficile et l'enlisement du processus de paix sont quelques-uns des facteurs importants mentionnés par le Secrétaire général dans son rapport (S/2016/1049). L'*Enquête sur la production d'opium en Afghanistan 2016* de l'ONUDC fait état d'une augmentation substantielle de la superficie servant à la culture du pavot à opium et d'une hausse considérable de la production d'opium, ainsi que d'une diminution des efforts d'éradication en raison de restrictions financières et de la situation sécuritaire.

Compte tenu de la grande dépendance du pays vis-à-vis de l'économie de la drogue et du rôle que celle-ci joue dans l'incitation à la corruption et le financement des insurgés et des terroristes, et afin de traduire en actes le consensus de la communauté internationale, il est nécessaire de renforcer l'appui aux efforts d'éradication et de rechercher des solutions de substitution à la culture du pavot et à la production d'opium en diversifiant l'économie du pays. Nous nous félicitons de la mise en place du plan d'action national de lutte contre les stupéfiants, qui souligne la volonté et la détermination du Gouvernement afghan à lutter contre la production illicite et le trafic, et à réduire la demande.

Sur une autre note, malgré les immenses difficultés, les mesures prises par le Gouvernement pour promouvoir les droits des femmes et leur autonomisation économique sont très encourageantes. Citons notamment la tenue de la Journée mondiale portes ouvertes dans tout le pays, au cours de laquelle les femmes afghanes ont souligné leur rôle dans la promotion d'une société pacifique, y compris dans la prévention de l'extrémisme violent, et la nécessité de mettre en œuvre la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité et des cadres juridiques qui protègent les droits de la femme, en particulier contre la violence.

Malheureusement, peu de progrès ont été réalisés sur la voie de la paix. Nous avons pris bonne note de l'accord de paix conclu entre le Gouvernement et Hezb-i Islami et espérons qu'il sera pleinement mis en œuvre afin de réduire la violence et promouvoir la réconciliation. En revanche, le mouvement des Taliban continue de semer la violence et aucun progrès n'a été accompli dans la recherche d'un règlement de paix. À cet égard, nous nous associons au Représentant spécial pour appeler les Taliban à accepter le dialogue et un processus politique sans conditions, permettant d'aboutir à l'instauration de la paix dans le pays.

Le renforcement de la coopération régionale est essentiel à la réalisation de progrès dans la recherche de la paix. Nous regrettons que les relations entre l'Afghanistan et le Pakistan demeurent tendues et espérons que le dialogue se poursuivra de manière positive et portera des fruits, étant donné l'importance que revêtent les relations entre les deux pays pour la paix et le développement de la région. Nous nous félicitons de l'attachement à la coopération trilatérale entre l'Afghanistan, l'Iran et l'Inde qui a été réaffirmé, de l'intensification des échanges avec les États du Golfe dans la recherche de la paix, et de la collaboration avec les pays d'Asie centrale en matière de développement des infrastructures et de sécurité.

Pour terminer, nous voudrions exprimer notre appui à la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, qui opère dans un environnement extrêmement difficile, et la remercier de sa contribution à la paix et à la stabilité en Afghanistan. Nous tenons également à réaffirmer notre solidarité avec le Gouvernement et le peuple afghans, qui font face à des défis redoutables. Nous partageons pleinement le point de vue selon lequel la principale priorité doit être de relancer les processus de paix et de réconciliation. Nous pensons également que la communauté internationale doit maintenir son engagement en faveur du développement socioéconomique de l'Afghanistan et de l'instauration de la paix et de la stabilité dans le pays.

M. Bermúdez (Uruguay) (*parle en espagnol*) : À la suite de l'annonce que vous avez faite, Monsieur le Président, je tiens tout d'abord à exprimer ma solidarité à la délégation de la Fédération de Russie face à l'attaque ayant frappé l'Ambassadeur de Russie à Ankara, qui a été victime de la déraison et de l'intolérance.

Je remercie les intervenants de leurs exposés très utiles, instructifs et complémentaires, qui décrivent la dure réalité que l'Afghanistan connaît aujourd'hui. Une fois encore, par l'intermédiaire du Représentant spécial du Secrétaire général, M. Tadamichi Yamamoto, nous tenons à réaffirmer notre reconnaissance à l'ensemble du personnel des Nations Unies, tout en soulignant les efforts déployés par la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan dans l'accomplissement de son mandat et par ceux qui acheminent l'aide humanitaire dans tout le pays et qui, bien que travaillant dans des conditions extrêmement difficiles et subissant des attaques fréquentes, continuent d'alléger comme ils le peuvent les souffrances des populations qui ont tant besoin d'aide.

Nous nous félicitons également du travail accompli ces deux dernières années par la Nouvelle-Zélande en tant que Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1988 (2011), travail que nous apprécions hautement. Nous souhaitons plein succès au Japon, qui va assumer la présidence en janvier.

L'Uruguay réaffirme son appui au Gouvernement afghan et encourage les autorités afghanes à poursuivre leurs efforts pour avancer sur la voie de la consolidation d'une paix durable. À cet égard, nous nous félicitons des démarches entreprises par le Gouvernement pour instaurer la paix souhaitée depuis longtemps par le peuple afghan. L'accord de paix signé récemment par le Gouvernement et le Haut Conseil pour la paix avec le Hezb-i Islami, le 22 septembre, représente une avancée importante et traduit les efforts faits par le Gouvernement pour amorcer un dialogue. Nous espérons que cette mesure servira d'exemple et de façon d'établir le dialogue et les pourparlers directs entre le Gouvernement afghan et les Taliban, afin de créer les conditions propices à l'instauration de la paix.

L'Afghanistan continue d'être confronté à de nombreuses difficultés dans la recherche de la stabilité politique et de la satisfaction des besoins de sa population.

Néanmoins, l’Uruguay se félicite des efforts déployés par le Gouvernement pour surmonter les obstacles. À ce propos nous l’encourageons à continuer de travailler à la réconciliation, en manifestant les qualités de direction nécessaires pour parvenir à un accord qui assurera la stabilité à court, à moyen et à long terme, et qui lui permettra de poursuivre les réformes nécessaires afin de reconstruire le pays dans un environnement de paix, de sécurité et de développement.

À la récente Conférence de Bruxelles sur l’Afghanistan, des engagements ont été pris par le Gouvernement, avec la présentation du programme de réformes, et par la communauté internationale, avec la fourniture d’un appui politique et financier, pour aborder les priorités du pays en matière de développement d’ici à 2020. Il demeure vital pour l’Organisation des Nations Unies et la communauté internationale de fournir un soutien et une assistance au Gouvernement d’unité nationale, en se conformant strictement aux principes d’appropriation et de direction nationales. L’appui des pays de la région pour réaliser la croissance économique et pour surmonter les problèmes liés à la paix et à la sécurité en Afghanistan est fondamental.

Nous sommes vivement préoccupés par la détérioration de la situation humanitaire. Des informations récentes ont indiqué que 5 millions de personnes ont besoin d’assistance, soit 13 % de plus que l’année dernière. L’augmentation rapide du nombre de personnes nouvellement déplacées à l’intérieur du pays à cause de l’intensification du conflit; l’augmentation du nombre de réfugiés et d’Afghans sans papiers qui rentrent du Pakistan – plus de 600 000; la pénurie de ressources dans plusieurs secteurs, en particulier le secteur de la santé; l’accès restreint à l’aide; et l’insuffisance des ressources pour satisfaire les besoins existants signifient qu’une aide humanitaire immédiate est nécessaire. Nous espérons que les obstacles pourront être surmontés rapidement.

L’accès sûr et rapide de l’aide humanitaire aux zones de conflit est fondamental. L’Uruguay réaffirme que restreindre l’acheminement de l’aide humanitaire constitue une violation du droit international humanitaire. Dans ce contexte, la protection des civils, en particulier des femmes et des enfants, est cruciale, et l’Uruguay réaffirme donc la nécessité impérieuse de respecter les obligations au titre du droit international humanitaire et du droit international relatif aux droits de l’homme. À cet égard, nous lançons un appel à la pleine application des dispositions de la résolution 2286 (2016), sur la protection des blessés et des malades ainsi que des installations et du personnel médicaux, adoptée en mai dernier.

Nous souhaitons également mentionner un autre aspect essentiel dans le présent débat : le rôle clef des femmes afghanes. En septembre dernier, lors du débat précédent sur cette question, le Représentant spécial, citant le Président Ghani, avait dit que « la pauvreté en Afghanistan présente un visage féminin » (*S/PV.7771, p. 3*).

Nous soulignons la nécessité de redoubler d’efforts pour assurer l’autonomisation économique des femmes. De même, le rôle des femmes dans le processus de paix et au sein de la société afghane est fondamental. Nous exhortons donc le Gouvernement afghan à poursuivre les efforts qu’il a entrepris pour autonomiser les femmes et renforcer leur rôle et leur participation active dans le processus de paix. Comme l’indique le rapport du Secrétaire général (S/2016/1049), les engagements doivent se traduire par des mesures tangibles, y compris la poursuite d’une action concrète et le financement national de l’exécution du plan d’action national sur la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité et des cadres juridiques et politiques pertinents qui protègent les droits des femmes et, en particulier, les protègent contre la violence.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de l’Espagne.

L’Espagne partage les vues exprimées par les orateurs précédents et s’associe à la déclaration que doit faire plus tard l’observatrice de l’Union européenne.

De manière concrète, nous partageons l’appui exprimé au peuple de l’Afghanistan et au Gouvernement d’unité nationale et aux efforts qu’il déploie pour progresser dans la stabilité, la démocratie, la sécurité, les droits de l’homme et le progrès économique et social du pays. Nous partageons le soutien manifesté à la Mission d’assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), au Représentant spécial du Secrétaire général et au travail notable que l’Organisation des Nations Unies accomplit en Afghanistan. Nous partageons la satisfaction exprimée au sujet des progrès considérables réalisés en Afghanistan ces 10 dernières années, tout en sachant qu’ils restent fragiles. Nous partageons aussi la détermination de poursuivre le travail ensemble pour les consolider. Nous nous associons à l’appel lancé aux autorités afghanes pour qu’elles continuent d’appuyer le

processus de réformes, y compris la réforme électorale, la bonne gouvernance, la lutte contre la corruption, et la promotion et la protection des droits de l'homme, en particulier les droits des femmes et des enfants.

Nous partageons, enfin, la préoccupation relative à la situation en matière de sécurité dans le pays et au nombre croissant de victimes civiles du conflit, et, bien entendu, l'indignation commune et profonde de nous tous au sujet de la persistance du terrorisme et de l'extrémisme violent.

La communauté internationale est unie, comme elle l'est dans peu de cas, dans son soutien à l'Afghanistan, comme cela a été mis en évidence une nouvelle fois à la Conférence de Bruxelles, organisée conjointement par l'Union européenne et l'Afghanistan, ainsi qu'au Sommet de l'OTAN à Varsovie, tous deux tenus cette année.

Je tiens à mettre en relief trois questions.

Premièrement, je souhaite mentionner l'opportunité de l'exposé présenté ce matin par l'Ambassadeur van Bohemen, Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1988 (2011) et du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1267 (1999) concernant Al-Qaida, les Taliban et les personnes et entités qui leur sont associées. L'Espagne appuie tous les efforts visant à assurer un processus de paix dirigé et contrôlé par les Afghans eux-mêmes, comme étant la seule façon de mettre définitivement fin au conflit. Nous comptons que l'accord conclu entre le Gouvernement afghan et le Hezb-i Islami produira les résultats souhaités et que de nouveaux accords de paix pourront s'ensuivre.

Deuxièmement, je tiens à souligner le travail relatif à l'Afghanistan accompli par le Groupe informel d'experts chargé de la question des femmes et de la paix et de la sécurité, coprésidé par l'Espagne et le Royaume-Uni. Je me félicite de l'engagement à cet égard du Représentant spécial et de son équipe de la MANUA, et je réaffirme notre gratitude au sujet du travail commencé par le Gouvernement afghan pour mettre en œuvre le plan d'action national relatif à la résolution 1325 (2000) et la stratégie nationale d'élimination de la violence à l'encontre des femmes. Nous encourageons le Gouvernement à continuer de matérialiser, de façon ferme, concrète et irréversible, l'engagement qu'il a pris de garantir les droits des femmes et leur participation croissante à la vie publique, y compris dans le processus de paix et la réconciliation.

Troisièmement, s'agissant de la situation humanitaire, le Secrétaire général et le Représentant spécial nous ont indiqué la pertinence croissante de cette question pour l'avenir immédiat. La situation est extrêmement inquiétante, non seulement à cause de l'augmentation du nombre de personnes déplacées à l'intérieur du pays, dont la situation s'est aggravée du fait des nouvelles dynamiques du conflit, mais également du fait du nombre croissant d'Afghans qui retournent dans le pays, dont bon nombre sont des sans-papiers dans une situation de vulnérabilité extrême. Nous lançons un appel au Gouvernement afghan, à l'Organisation des Nations Unies, aux organismes humanitaires et aux pays de la région pour qu'ils accordent une attention prioritaire à cette situation au cours des prochains mois.

Pour conclure, je note que le présent débat est le dernier auquel participe l'Espagne en tant que membre élu du Conseil de sécurité pour la période 2015-2016. Mon pays a eu l'honneur d'assumer les importantes responsabilités de rédacteur au Conseil sur l'Afghanistan. C'est à double titre que ce rôle a été satisfaisant. En tant que pays ami de l'Afghanistan, nous avons pu concrétiser d'une manière particulière notre engagement envers ce pays en coordonnant les activités de promotion de la paix et de la sécurité du Conseil. Et aussi, en tant que membre actif et engagé du Conseil de sécurité, nous avons essayé de contribuer à maintenir l'unité de ce dernier en faveur de l'Afghanistan. Je remercie le représentant de l'Afghanistan des paroles aimables qu'il a eues à l'égard de mon pays. Je tiens à lui répéter que, à partir du 1er janvier, dans une situation différente, l'Afghanistan continuera d'avoir en l'Espagne un ami, un partenaire et un allié.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Je rappelle à tous les orateurs qu'ils sont priés de limiter la durée de leurs déclarations à un maximum de quatre minutes afin que le Conseil puisse mener ses travaux avec diligence. Je saisis cette occasion pour rappeler aux orateurs que la présidence a l'intention d'utiliser les voyants lumineux qui se trouvent sur les microphones pour leur signaler qu'ils doivent conclure leur déclaration. Les délégations qui ont préparé de longues déclarations sont priées de bien vouloir en distribuer le texte ou de les afficher sur la page Web PaperSmart.

Je donne maintenant la parole au représentant de l'Italie.

M. Lambertini (Italie) (*parle en anglais*) : Je tiens à exprimer nos plus sincères condoléances à la délégation de la Fédération de Russie à la suite de l'attaque choquante qui a coûté la vie son ambassadeur à Ankara.

L'Italie souscrit à la déclaration que fera l'observateur de l'Union européenne. Elle appuie également la déclaration que fera le représentant du Royaume des Pays-Bas dans le cadre de notre coopération relative à notre prochain mandat partagé au Conseil de sécurité.

Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Yamamoto, de son exposé détaillé, et je suis reconnaissant de l'occasion qui m'est donnée de m'adresser au Conseil au sujet de la situation en Afghanistan. Nous apprécions l'exposé présenté par le Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, M. Fedotov, et exprimons notre extrême satisfaction quant au travail accompli par la délégation néo-zélandaise à la présidence du Comité du Conseil de sécurité créé par les résolutions 1267 (1999)), 1989 (2011) et 2253 (2015) concernant l'État islamique d'Iraq et du Levant (Daech), Al-Qaida et les personnes, groupes, entreprises et entités qui leur sont associés.

Les résultats positifs du Sommet de Varsovie et de la Conférence de Bruxelles attestent du partenariat durable entre la communauté internationale et l'Afghanistan. Ensemble, nous persisterons dans nos efforts conjoints pour créer un environnement qui permette au peuple afghan d'envisager un avenir de paix, de prospérité économique et d'autosuffisance.

Notre partenariat est essentiel précisément parce que l'Afghanistan continue de faire face à des défis de taille, d'abord et avant tout dans le domaine de la sécurité. Depuis le débat précédent (voir S/PV.7771), les forces afghanes ont continué de subir les attaques déterminées d'un large éventail de groupes extrémistes violents auxquels elles ont fait face avec beaucoup de courage et de bravoure. L'Italie continue de les appuyer dans le cadre de la mission Soutien résolu qui fournit des services cruciaux de formation et de conseil et une assistance essentielle pour que les Forces de sécurité afghanes puissent continuer à améliorer leur capacité à contrer ces menaces.

Mais la situation reste précaire et nous constatons avec inquiétude que la violence continue de faire payer son plus lourd tribut aux innocents et aux plus vulnérables. Le nombre de victimes civiles est encore à des niveaux record et je voudrais également appeler l'attention du Conseil sur les rapports indiquant, selon plusieurs sources, que le conflit a forcé la fermeture de quelque 1 000 écoles.

Le sort des personnes déplacées et la détérioration générale des conditions humanitaires exigent notre attention soutenue. L'augmentation spectaculaire des flux de rapatriés des pays voisins cette année pose de gros défis et l'Italie est fière d'aider financièrement le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés par une contribution volontaire de 1 million d'euros pour répondre aux besoins humanitaires des personnes déplacées et des rapatriés.

L'Afghanistan doit maintenant compléter ce soutien de la communauté internationale en prenant l'engagement inébranlable de mener à bien le programme de réforme, conformément aux attentes de la communauté des donateurs, de la population afghane et du principe de responsabilité mutuelle, réaffirmés à Bruxelles.

Cet effort nécessitera une unité de vues soutenue au sein du Gouvernement. La nomination récente des commissaires des organismes de gestion des élections est une étape positive à cet égard, qui, nous l'espérons, sera suivie d'autres mesures, tel un calendrier électoral.

La lutte contre la corruption doit également être une priorité absolue et la récente inauguration du Centre de justice pénale chargé de la lutte contre la corruption doit être rapidement suivie d'enquêtes et de poursuites efficaces, en étroite coopération avec toutes les institutions concernées.

L'engagement renouvelé à Bruxelles en faveur des droits des femmes et de leur autonomisation dans la société est également crucial. Si les améliorations apportées au cours des 15 dernières années sont importantes, il faut encore faire davantage. Par exemple, les faibles taux d'alphabétisation des femmes restent inacceptables, surtout dans les zones rurales.

Nous saisissons également cette occasion pour souligner l'importance du travail du Groupe informel d'experts chargé de la question des femmes et de la paix et de la sécurité. De concert avec la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, ces experts continuent d'aider le Gouvernement afghan à appliquer, comme il s'y est engagé, la résolution 1325 (2000). Nous souscrivons à leurs récentes conclusions et nous saluons les progrès réalisés à ce jour par l'Afghanistan, tout en encourageant des efforts plus ciblés là où subsistent des

lacunes, comme par exemple au niveau de la participation effective des femmes au secteur de la sécurité. La seule façon pour l'Afghanistan de réaliser pleinement la paix et la prospérité, c'est que les femmes deviennent les principales parties prenantes du processus.

Le même concept s'applique également à la paix et à la réconciliation, où les femmes doivent jouer un rôle de premier plan. L'Italie soutient tous les efforts à cet égard et nous encourageons la participation de tous les acteurs qui peuvent s'engager positivement dans ce domaine.

La participation des partenaires régionaux est un facteur clef et nous continuons d'encourager toutes les initiatives visant à établir un cadre de dialogue et de collaboration entre l'Afghanistan et ses voisins.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Allemagne.

M. Thoms (Allemagne) (*parle en anglais*) : L'Allemagne s'aligne sur la déclaration qui doit être faite par l'observateur de l'Union européenne.

Dans son rapport (S/2016/1049), le Secrétaire général souligne certains faits encourageants. L'Allemagne salue l'accord de paix avec Hezb-i Islami Gulbuddin, ce qui permet d'espérer à nouveau l'instauration d'une paix durable en Afghanistan. Je félicite le Gouvernement d'unité nationale d'avoir ouvert ses portes aux négociations de paix avec les Taliban. Un processus global de paix et de réconciliation reste le seul moyen d'assurer la stabilité à long terme du pays et de la région. Nous appelons toutes les parties afghanes à saisir cette occasion et à participer aux pourparlers de paix.

Par ailleurs, nous sommes encouragés par le processus de recrutement transparent de la Commission électorale indépendante. Il s'agit là d'une étape importante vers la tenue d'élections législatives et d'élections aux conseils de province anticipées. Il sera maintenant indispensable que le Gouvernement agisse avec détermination et unité d'intention dans la mise en œuvre des réformes électorales nécessaires.

Nous avons également pris note, avec satisfaction, du fait que le Centre de justice pénale chargé de la lutte contre la corruption a commencé ses travaux, reçu ses premiers cas et tenu ses premiers procès. Les progrès visibles dans la lutte contre la corruption sont essentiels au développement économique et nous encourageons vivement le Gouvernement afghan à poursuivre ses efforts pour lutter contre la corruption et promouvoir l'état de droit. La culture de l'impunité doit être éradiquée. À cet effet, nous avons demandé une enquête officielle juste et transparente sur les allégations de violations flagrantes des droits de l'homme et d'abus de la part du Vice-Président.

La situation sécuritaire demeure le principal défi en Afghanistan. Comme l'indique le Secrétaire général dans son rapport, le nombre d'affrontements armés a augmenté de 22 %. Le nombre de victimes civiles demeure très élevé et le nombre de victimes parmi les enfants a augmenté de 15 %. L'Allemagne a récemment assumé la présidence du groupe local des amis des enfants dans les conflits armés. Nous continuerons de sensibiliser le public aux souffrances de ce groupe de victimes très vulnérables.

Cette situation sécuritaire difficile est aussi l'une des raisons pour lesquelles les efforts d'éradication de la culture du pavot à opium ont diminué de 90 % par rapport à l'an dernier. La production et le commerce de stupéfiants illégaux ont des répercussions négatives sur l'ensemble de la région, mais aussi sur l'Europe, ainsi que sur la santé de la société afghane. Nous encourageons fortement le Gouvernement à intensifier ses efforts pour lutter plus résolument contre la culture du pavot à opium et la production d'opium.

L'instabilité de la situation sécuritaire dans de nombreuses régions du pays entrave la croissance économique et constitue un défi supplémentaire en matière d'accueil des rapatriés. Comme on l'a signalé, plus de 500 000 Afghans ont été déplacés à l'intérieur du pays et plus de 600 000 réfugiés afghans sont rentrés dans le pays en provenance des pays voisins au cours de l'année. Je tiens à féliciter les pays d'accueil comme le Pakistan et l'Iran, pour l'aide qu'ils ont apportée de longue date aux réfugiés afghans. Je remercie également le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et l'Organisation internationale pour les migrations pour leur soutien aux rapatriés. Dans le même temps, nous demandons à toutes les parties de veiller à ce que le retour des réfugiés se fasse dans la dignité et tienne compte de la capacité d'absorption de l'Afghanistan. Une situation sécuritaire stable, la croissance économique et la création d'emplois seront essentielles pour éviter une éventuelle crise humanitaire. L'Allemagne reste déterminée à soutenir les efforts du Gouvernement afghan dans l'optique d'une réintégration durable des réfugiés qui rentrent chez eux et encourage tous les États Membres à se joindre à cette entreprise.

L’Afghanistan est le pays étranger où l’Allemagne est la plus engagée, tant sur le plan civil que militaire. À la Conférence de Bruxelles, nous avons promis d’aider le Gouvernement afghan au moyen d’importantes ressources financières. L’Allemagne demeure déterminée à épauler l’Afghanistan en étroite coopération avec le Gouvernement du pays et ses partenaires internationaux.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Pakistan.

M. Munir (Pakistan) (*parle en anglais*) : Je tiens d’abord à présenter mes plus sincères condoléances à la Fédération de Russie suite à l’assassinat par balles de l’Ambassadeur russe à Ankara.

Nous remercions le Secrétaire général de son rapport (S/2016/1049) et le Représentant spécial Yamamoto de son exposé. Nous nous félicitons de la volonté des dirigeants afghans de travailler ensemble pour aplanir leurs divergences dans un esprit de coopération. Nous convenons avec le Secrétaire général qu’un Gouvernement afghan uni est indispensable pour que le pays puisse s’attaquer aux multiples défis auxquels il se heurte.

La poursuite de l’instabilité politique en Afghanistan, combinée au caractère incertain de la situation sécuritaire et économique, demeure une source d’inquiétude pour la communauté internationale. À Bruxelles, nous nous sommes tous engagés une nouvelle fois à aider l’Afghanistan dans ses efforts pour parvenir à la sécurité et au développement économique au cours des 15 prochaines années. Le Pakistan continuera de soutenir les efforts régionaux et internationaux à cet égard. Les 500 millions de dollars que nous avons promis pendant la Conférence de Bruxelles sont l’expression de notre solide détermination à ne jamais laisser tomber l’Afghanistan. Notre participation à la Conférence ministérielle du Processus d’Istanbul organisée à Amritsar, malgré l’escalade des tensions le long de la ligne de contrôle et de la ligne de démarcation, a attesté de notre attachement inébranlable à la paix durable en Afghanistan et dans la région. Bien que l’aide extérieure soit déterminante, elle ne peut remplacer la stabilité politique interne. La mise en œuvre réussie des réformes et la promotion active de la paix et de la réconciliation par le Gouvernement afghan en dépendent.

Les Forces nationales de défense et de sécurité afghanes se sont vaillamment efforcées de tenir leurs positions, mais les conditions de sécurité continuent malgré tout de se détériorer. La présence de nombreux terroristes et groupes ou organisations extrémistes et violents dans des zones non gouvernées du pays continue d’entraver la stabilité à long terme de l’Afghanistan et de ses voisins. La situation en matière de sécurité est complexe en Afghanistan. Les facteurs de la récente flambée de violence se trouvent en Afghanistan, pas à l’étranger. Nous devons évaluer de manière objective les efforts faits pour remédier à la détérioration des conditions de sécurité. Je rappelle à cet égard la ferme détermination du Pakistan à combattre le terrorisme et à éliminer tous les réseaux terroristes quels qu’ils soient. Nous rejetons les allégations sans fondement selon lesquelles les Taliban se seraient réorganisés au Pakistan pendant l’hiver. De fait, c’est maintenant en Afghanistan que se trouvent les sanctuaires des terroristes, suite au succès de notre opération antiterroriste Zarb-e Azb, dont les résultats ont été largement salués par la communauté internationale. Mais le Pakistan a toujours insisté sur le fait qu’un solide contrôle des frontières était indispensable pour endiguer les mouvements transfrontières. Nous ne comprenons pas à quelle logique obéit le fait de s’opposer à ce que ce mécanisme pourtant si nécessaire soit rendu opérationnel. Il nous paraît quelque peu hypocrite de proposer la mise en place d’un mécanisme régional quand Kaboul refuse de travailler avec nous sur le plan bilatéral sur cette question.

Le processus de paix et de réconciliation n’a pas encore donné de résultats, et nous comprenons la déception des Afghans à cet égard. Ce n’est pas faute d’efforts de notre part. Nous avons poursuivi nos démarches sincères, enthousiastes et opiniâtres, mais nous ne pouvons que jouer un rôle de facilitateur. Les parties afghanes doivent comprendre que ce n’est pas par la voie militaire qu’on rétablit la paix et que la réconciliation est la seule manière d’instaurer durablement la stabilité. Tous les efforts doivent viser la conclusion d’un règlement politique négocié dans le cadre d’un processus dirigé et pris en main par les Afghans. Nous pensons que l’ensemble des membres du Groupe de coordination quadrilatérale doivent redoubler d’efforts en ce sens. Il faut éviter les initiatives qui mettent en péril la paix et la réconciliation. Mettre fidèlement en œuvre les approches convenues et maintenir la confiance entre les partenaires demeure indispensable pour avancer vers la paix et la réconciliation. Le Gouvernement afghan a signé un accord de paix avec Hezb-i Islami, et la mise en œuvre de cet accord pourrait servir de modèle à des pourparlers avec d’autres groupes.

Malgré les discours négatifs, le Pakistan reste déterminé à faciliter le transit sur son territoire des

biens à destination de l'Afghanistan enclavé. Nous considérons que les deux parties doivent travailler de concert pour étendre et perfectionner l'Accord sur le commerce de transit entre l'Afghanistan et le Pakistan. Dans ce contexte, je voudrais souligner une fois de plus que le règlement pacifique des différends qui subsistent permettrait d'améliorer les perspectives en matière de coopération et de connexions régionales.

Depuis près de quatre décennies, nous accueillons des millions de réfugiés afghans sur notre sol. Nous restons déterminés à les aider à rentrer chez eux dans l'honneur et la dignité. Nous coopérons pleinement à cet égard avec l'Afghanistan et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés. Nous travaillons actuellement à la possibilité de proroger leur séjour au Pakistan jusqu'au 31 décembre 2017 et à faire en sorte que les retours se fassent de manière librement consentie, ordonnée et sans heurts. L'appui de la communauté internationale et la création de facteurs incitatifs en Afghanistan demeurent déterminants.

Les peuples pakistanais et afghan ont des affinités et des liens religieux séculaires et partagent une histoire ainsi qu'une destinée communes. Les réussites du peuple afghan nous emplissent de joie, et ses souffrances nous attristent. Nous sommes disposés à l'aider de toutes les manières possibles, et nous nous tenons aux côtés de nos frères et sœurs afghans dans leur lutte pour un avenir meilleur qui apporte prospérité, santé, éducation et, par-dessus tout, paix et stabilité à l'ensemble de la région.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole au représentant des Pays-Bas.

M. van Oosterom (Pays-Bas) (*parle en anglais*) : Au nom du Royaume des Pays-Bas, je tiens à remercier le Conseil de sécurité de cette possibilité de prendre la parole dans le cadre du débat d'aujourd'hui. Je voudrais commencer par présenter mes plus sincères condoléances à notre collègue russe suite à l'assassinat de l'Ambassadeur russe en Turquie. Toute notre sympathie va à la délégation russe.

Le Royaume des Pays-Bas s'associe à la déclaration qui sera faite par l'observateur de l'Union européenne. Je voudrais également insister sur la déclaration que vient de faire le représentant de l'Italie, dans le cadre de notre coopération relative à notre prochain mandat partagé au Conseil de sécurité.

Nous remercions le Secrétaire général pour son rapport complet et détaillé sur la situation en Afghanistan (S/2016/1049). Je tiens aussi à remercier le Représentant spécial Yamamoto et mon bon ami le Représentant permanent de l'Afghanistan, M. Saikal, de leurs exposés très intéressants.

Mon intervention aujourd'hui sera axée sur trois points : la Conférence de Bruxelles sur l'Afghanistan, l'évolution de la situation politique et la situation en matière de sécurité et de droits de l'homme.

La Conférence de Bruxelles a été un événement clef de ces deux derniers mois. La Ministre néerlandaise du commerce extérieur et de la coopération au service du développement, Mme Lilianne Ploumen, y a réaffirmé l'engagement du Royaume des Pays-Bas aux côtés de l'Afghanistan. Je pense que la Conférence a permis de faire clairement savoir que la communauté internationale, y compris les Pays-Bas, n'abandonnera pas l'Afghanistan.

Nous accueillons positivement le Cadre de responsabilité mutuelle en vue de l'autonomie pour 2017-2018 qui a été présenté par le Président Ghani et le Chef de l'exécutif Abdullah. Nous sommes fermement convaincus que ce cadre fixe des indicateurs de progrès clairs pour le Gouvernement afghan. Bien entendu, il faut maintenant que les paroles se traduisent en actes concrets. Nous invitons instamment le Gouvernement d'unité nationale à faire davantage la preuve de son unité véritable. Seule une équipe unie pourra apporter le progrès. Dans ce contexte, nous nous félicitons de l'annonce de la nomination de sept membres de la Commission électorale indépendante et de cinq membres de la Commission indépendante du contentieux électoral. Ils doivent désormais procéder aux réformes électorales et préparer les élections, comme convenu. Nous saluons aussi le fait que le processus de nomination a été transparent. Par ailleurs, nous accueillons positivement l'accord intervenu avec Hezb-i Islami Gulbuddin et appelons à sa mise en œuvre. Nous espérons qu'il inspirera d'autres accords similaires.

L'une des priorités du Gouvernement afghan que nous appuyons tout particulièrement est la mise en œuvre du programme anticorruption. L'inauguration du Centre de justice pénale chargé de la lutte contre la corruption, en octobre, est une évolution bienvenue à cet égard. Toutefois, il convient aussi de bien comprendre que la corruption demeure un grand problème. Il est selon nous extrêmement important que la stratégie nationale anticorruption respecte les engagements pris au titre du Cadre de responsabilité mutuelle en vue de l'autonomie.

Deuxièmement, en ce qui concerne les conditions de sécurité et la coopération régionale, les affrontements armés entre les Forces nationales de défense et de sécurité afghanes et les Taliban se sont intensifiés. La situation humanitaire, associée à une hausse du nombre de réfugiés qui rentrent en Afghanistan, est inquiétante. Nous estimons que pour que l'Afghanistan devienne véritablement stable, il est impératif d'accélérer le processus de paix dirigé par les Afghans. Le Président Ghani a déclaré que le Gouvernement était disposé à tenir des pourparlers de paix, et nous encourageons vivement les Taliban à agir en conséquence. Les Pays-Bas sont prêts à aider le processus de paix dirigé par les Afghans de toutes les manières qui seront convenues. Les pays de la région ont un rôle décisif et positif à jouer à l'appui de l'Afghanistan. Une approche régionale est essentielle pour assurer une sécurité et une stabilité structurelles, mais la stabilité régionale n'est possible que quand tous les partenaires sont véritablement mobilisés et travaillent ensemble, ce que nous encourageons vivement.

S'agissant des droits de l'homme, un dialogue entre l'Union européenne et l'Afghanistan sur les droits de l'homme a eu lieu à Kaboul il y a trois semaines. À cette occasion, nous avons discuté des droits de la femme, des droits de l'enfant, de la torture et des mauvais traitements, de l'accès à la justice et de l'importance de la liberté d'expression. Nous espérons aboutir, ensemble, à des résultats concrets sur ces questions dans les mois à venir, comme nous l'avons dit. Nous saluons le rôle de l'ONU, qui a poursuivi ses efforts en faveur de la participation égale et entière des femmes afghanes au rétablissement de la paix et de la sécurité. Nous saluons également le fait que, à la Conférence de Bruxelles sur l'Afghanistan, le Président et le Chef de l'exécutif ont déclaré que l'égalité des sexes est au premier rang des priorités de leur gouvernement. De plus, la Première Dame, Rhula Ghani, a bien entendu souligné à maintes reprises l'importance de la participation économique des femmes. Nous nous en félicitons de tout cœur. Les femmes sont la clef d'un avenir meilleur et nous devons leur donner les moyens d'agir.

Enfin, le Royaume des Pays-Bas est un partenaire de longue date de l'Afghanistan et a apporté des contributions considérables dans les domaines de la paix, de la justice et du développement. Des soldats néerlandais ont donné leur vie pour apporter la paix en Afghanistan. Nous devons nous souvenir d'eux. Le Royaume des Pays-Bas demeure déterminé à appuyer l'Afghanistan tout au long de la Décennie de la transformation – une décennie d'appropriation et de prise en main plus marquées par les Afghans. Le peuple afghan peut être assuré que nous nous tiendrons à ses côtés, pleinement conscients qu'il reste un long chemin à parcourir. Le Royaume des Pays-Bas continuera d'être un partenaire de l'Afghanistan pour la paix, la justice et le développement.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Suède.

M. Thöresson (Suède) (*parle en anglais*) : Je me permets également de présenter nos plus sincères condoléances à nos amis et collègues russes suite au crime abominable commis aujourd'hui à Ankara.

La Suède s'associe à la déclaration qui sera faite par l'observatrice de l'Union européenne.

À titre national, je tiens pour commencer à remercier le Secrétaire général pour son rapport (S/2016/1049), qui offre comme d'habitude une base solide et complète pour notre débat d'aujourd'hui. Je remercie également le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Yamamoto, ainsi que le Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue, M. Fedotov, l'Ambassadeur van Bohemen et l'Ambassadeur Saikal de leurs exposés éclairants.

Le développement démocratique et pacifique de l'Afghanistan reste une priorité pour la Suède. Nous considérons que la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), par les activités qu'elle mène à l'appui du peuple afghan, continue de jouer un rôle essentiel dans le processus de stabilisation et la prévention d'une reprise du conflit en Afghanistan. Nous sommes particulièrement heureux de voir l'attention considérable accordée dans le dernier rapport en date à la question concernant les femmes et la paix et la sécurité.

Des sociétés pacifiques et inclusives, ainsi que des institutions efficaces, responsables et qui profitent à tous, sont indispensables pour un développement économique et social régulier. Nous encourageons les efforts déployés par la MANUA pour promouvoir l'état de droit, le respect des droits de l'homme et le droit international humanitaire. L'Afghanistan a fait des progrès. Il reste cependant beaucoup à faire pour consolider les acquis et jeter les bases d'une transformation durable. L'Unité et la coopération au sein du Gouvernement d'unité nationale reste la clef du développement constant de l'Afghanistan.

Même si l'accord que le Gouvernement a conclu avec Hezb-i Islami Gulbuddin est encourageant, un dialogue politique plus important avec d'autres groupes d'insurgés est également nécessaire. La Suède souligne l'importance de la pleine mise en œuvre des réformes économiques et politiques que le Gouvernement, lors de la Conférence de Bruxelles sur l'Afghanistan tenue en octobre, s'est engagé à mener.

La collaboration constante des pays de la région demeure également essentielle pour l'avenir de l'Afghanistan. La participation constructive des partenaires régionaux peut créer un climat régional propice à la sécurité et à la stabilité en Afghanistan et dans la région dans son ensemble et y contribuer. Un Afghanistan pacifique et viable devrait être dans l'intérêt de tous. La Suède appelle tous les acteurs à se montrer responsables et à œuvrer pour une paix durable.

En 2016, plus de 1 million d'Afghans sont rentrés du Pakistan et d'Iran. Ces personnes se joignent aux personnes déplacées qui doivent faire face au rude hiver afghan. Tous les acteurs doivent appuyer les efforts de la communauté humanitaire visant à apporter aux familles afghanes vulnérables une aide d'urgence nécessaire pour la survie cet hiver. Toutefois, un plan de secours adéquat s'impose également pour les rapatriés, et nous demandons instamment au Gouvernement afghan de travailler avec la MANUA et d'autres et d'intensifier les efforts en ce sens.

La participation des femmes dans la société et la consolidation de la paix est déterminante pour que l'Afghanistan puisse se libérer de la pauvreté, de la guerre et de la violence. La Suède salue les efforts soutenus déployés par la MANUA pour promouvoir la participation égale et entière des Afghanes à la consolidation de la paix et de la sécurité au sein de leur communauté et dans leur pays. Exclure la moitié de la population du processus de paix est non seulement condamnable, il s'avère également que cela abouti à des accords de paix moins efficaces et moins durables.

La Suède considère que veiller à ce que les femmes jouent pleinement leur rôle en matière de paix et de sécurité est prioritaire. La semaine dernière à Kaboul, nous avons organisé une formation sur le dialogue et la médiation pour des femmes originaires de 32 des 34 provinces afghanes. Cette formation se poursuivra tout au long de l'année, avec au moins deux nouvelles réunions. En qualité de membre du Conseil de sécurité en 2017 et 2018, la Suède s'emploiera à faire respecter les priorités concernant les femmes et la paix et la sécurité sur le terrain dans toutes les situations concernant un pays particulier dont le Conseil est saisi, y compris, bien entendu la situation en Afghanistan. À partir du 1er janvier, la Suède coprésidera le groupe de travail informel sur les femmes et la paix et la sécurité, conjointement avec l'Uruguay. Nous comptons poursuivre les échanges avec la MANUA au Conseil également.

Enfin, l'appui de la Suède à l'Afghanistan demeure solide. Nous continuerons de travailler d'arrache-pied pour un développement démocratique et pacifique qui profite à tous les Afghans.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la République islamique d'Iran.

M. Khoshroo (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : Je tiens d'abord à présenter les plus sincères condoléances de la République islamique d'Iran suite à l'acte terroriste qui a visé l'Ambassadeur de la Fédération de Russie. Tout en exprimant notre sympathie au Gouvernement et au peuple de la Fédération de Russie, je suis certain que ces actes barbares ne feront que renforcer la volonté politique de lutter contre les terroristes et les organisations terroristes.

Je remercie l'Espagne d'avoir organisé le présent débat et l'Ambassadeur de l'Afghanistan de sa déclaration. Je remercie également le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), le Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime de leurs exposés.

Le dernier rapport en date du Secrétaire général (S/2016/1049) indique que les conditions de sécurité se sont encore dégradées pendant la période considérée, le nombre d'affrontements armés ayant augmenté de 22 % durant l'année écoulée, atteignant son plus haut niveau depuis que l'ONU a commencé à répertorier ces événements en

2007, dépassant le précédent pic enregistré en 2011. Notre région continue d'être touchée par une explosion inquiétante de la violence extrémiste, pendant qu'une hausse spectaculaire de la production de drogues menace nos sociétés. L'Afghanistan pâtit le plus de ces problèmes. Cette année a été très difficile pour le Gouvernement d'unité nationale afghan, des groupes extrémistes tel Daech propageant leur règne de la terreur dans le pays.

Aujourd'hui, le Gouvernement d'unité nationale joue un rôle de premier plan dans la lutte contre le terrorisme. L'appui soutenu de la communauté internationale est plus que jamais nécessaire pour aider le Gouvernement afghan à lutter contre le terrorisme et l'extrémisme, et à s'attaquer aux problèmes auxquels il se heurte en matière de sécurité et dans les domaines économique et politique. Nous continuons d'appuyer pleinement le Gouvernement d'unité nationale et nous sommes prêts à travailler avec ses dirigeants pour les aider à s'acquitter de leurs responsabilités. Nous saluons l'accord de paix que le Gouvernement a récemment conclu avec le Hezb-i Islami Gulbuddin.

Le renforcement de notre coopération régionale avec l'Afghanistan est une priorité et un excellent moyen de consolider la paix et d'améliorer la situation dans la région. L'accord trilatéral relatif à un couloir de transit entre l'Iran, l'Inde et l'Afghanistan sur l'aménagement du port de Chabahar est une mesure importante en ce sens. Cela permettra à l'Afghanistan d'accéder aux marchés mondiaux par voie maritime, ce qui rendra l'exploitation des ressources minières abondantes dont ce pays est doté un facteur attrayant sur le plan économique. Nous invitons les acteurs intéressés au sein de la région et au-delà à envisager de participer au développement et à l'expansion de Chabahar.

Le projet ferroviaire Khawaf-Herat est un autre projet important en matière de connectivité qui relie l'Afghanistan au réseau ferroviaire international via l'Iran. Nous souscrivons pleinement à la conclusion figurant dans le rapport du Secrétaire général, selon laquelle les initiatives en matière d'infrastructure régionale, y compris l'établissement de liaisons de transport entre l'Afghanistan et la République islamique d'Iran et le Turkménistan, peuvent constituer d'importantes stratégies ouvrant la voie à la prospérité et à la stabilité en Afghanistan.

Les défis auxquels l'Afghanistan et notre région sont confrontés sont liés entre eux. Selon des rapports récents de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, la production de drogue a augmenté de 43 % l'an dernier. Sans les recettes provenant du trafic de drogue, les terroristes ne peuvent pas financer leurs opérations. En outre, les producteurs de drogues ont besoin de l'aide des milices et des seigneurs de guerre pour leur trafic mortel. L'Iran, qui est en première ligne dans la lutte contre trafic des stupéfiants, a proposé des cultures de substitution, ainsi que des plans de subsistance de substitution, pour dissuader les agriculteurs afghans de cultiver l'opium. L'appui et l'engagement des donateurs internationaux, des autorités afghanes et de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime sont essentiels pour contrer la menace que représentent les stupéfiants en tant que problème social et de santé et surtout en tant que source importante de revenus pour les extrémistes et les groupes terroristes.

Au cours des 37 dernières années, il y a toujours eu au moins 3 millions de ressortissants afghans sur notre territoire. Ils ont accès à des services subventionnés au même titre que les ressortissants iraniens, y compris les produits de base, les transports publics, les services de santé publique et l'éducation publique. Rien que cette année, nous avons fourni des services d'éducation à près de 400 000 étudiants afghans sans papiers, avec une aide négligeable fournie par la communauté internationale dans le cadre du partage des dépenses. L'Iran continue de participer aux travaux de la Commission tripartite pour planifier le rapatriement volontaire, progressif, en toute sécurité et dans la dignité des réfugiés afghans. Nous saluons tous les efforts déployés pour régler les principaux problèmes auxquels se heurtent les rapatriés en matière de réinsertion et élaborer une stratégie globale de rapatriement et de réinsertion volontaires. Avant tout, pour un rapatriement volontaire réussi, il faut répondre efficacement aux besoins des réfugiés rapatriés en Afghanistan et s'attacher à mobiliser davantage d'appui international à cette fin.

Nous appuyons la MANUA et les organismes des Nations Unies dans leurs efforts à l'appui du développement et de la reconstruction en Afghanistan. En faisant fond sur un engagement véritable de l'ONU en faveur d'un partenariat soutenu avec l'Afghanistan, tel qu'indiqué dans le rapport final de la Commission d'examen tripartite de l'action des Nations Unies en Afghanistan (S/2015/713, annexe), nous devons tirer parti du mandat et des bons offices de la MANUA pour renforcer les institutions et les capacités nationales dans les domaines prioritaires indiqués par le Gouvernement.

Pour terminer, je voudrais réitérer la détermination du peuple et du Gouvernement de la République islamique d'Iran à continuer d'apporter leur appui au peuple frère afghan et au Gouvernement afghan alors qu'ils traversent cette période difficile de leur histoire en vue de bâtir un Afghanistan stable, sûr et prospère.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je rappelle aux orateurs qu'ils doivent limiter leurs déclarations à quatre minutes.

Je donne la parole au représentant de l'Inde.

M. Akbaruddin (Inde) (*parle en anglais*) : Nous vivons à une époque où le spectre de la barbarie n'est jamais loin. Cela se manifeste parfois par des actes comme celui qui a été perpétré aujourd'hui, à savoir l'attentat odieux qui a pris pour cible l'Ambassadeur de la Fédération de Russie en Turquie. Parfois, cela se manifeste encore plus clairement par des activités menées par des groupes terroristes désignés en Afghanistan.

Par conséquent, je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir organisé ce débat trimestriel sur la situation en Afghanistan. Nous remercions également les trois intervenants qui ont abordé un large éventail de questions. Je saisis cette occasion pour remercier l'Ambassadeur de la Nouvelle-Zélande, M. Gerard van Bohemen, pour sa direction du Comité créé par la résolution 1988 (2011) et souhaiter plein succès au Représentant permanent du Japon, l'Ambassadeur Bessho, alors qu'il s'apprête à assumer la présidence de ce Comité.

L'Inde se félicite du message principal du Représentant spécial du Secrétaire général, M. Yamamoto, qui a mis en relief le rôle constructif d'appui que les pays de la région et les pays voisins de l'Afghanistan sont appelés à jouer. Ce rôle est plus important que jamais. Chaque fois que nous discutons de la situation en Afghanistan, nous sommes confrontés au dilemme décrit par le Représentant spécial du Secrétaire général. Alors que la communauté internationale renforce son engagement en faveur du peuple afghan, le nombre de victimes parmi les civils et les forces de sécurité afghanes ne cesse d'augmenter. Alors que le régime de sanctions concernant les Taliban demeure divisé depuis plus de cinq ans, ce groupe terroriste désigné déploie des efforts concertés pour saisir et contrôler des territoires. En conséquence, pour beaucoup de femmes, hommes et enfants afghans, il n'y a aucun répit face au fléau du terrorisme.

Nous devons nous demander si les domaines dans lesquels nous intervenons en Afghanistan ne sont pas ceux dont nous devrions nous occuper ou si nous nous y prenons mal. Étant donné que nous convenons tous qu'aider le peuple afghan n'est pas une mauvaise chose, alors les questions que nous devons nous poser doivent porter sur notre façon de procéder. Que voulons-nous dire quand nous disons que nous sommes aux côtés du peuple afghan? Est-ce que nous nous y prenons bien? Où est-ce que nous nous trompons?

Il est évident que nos efforts visant à reconstruire les institutions, les infrastructures et les réseaux en Afghanistan sont sabotés. Les écoles sont détruites, les mosquées bombardées et les rassemblements religieux pris pour cible. Il est également évident que ceux qui commettent ces crimes odieux n'ont pu survivre et prospérer que grâce à l'appui et aux sanctuaires dont ils bénéficient à l'extérieur du pays.

L'expérience et les recherches menées par les universités confirment largement l'affirmation selon laquelle les conflits dans lesquels les entités clandestines qui combattent les autorités légitimes de l'État bénéficient d'une assistance étrangère ont tendance à être plus violents et à durer plus longtemps que les autres types de conflits. Par conséquent, si nous voulons instaurer une paix durable en Afghanistan, nous devons faire en sorte que les groupes et les individus qui commettent des actes de violence contre le peuple et le Gouvernement afghans ne bénéficient d'aucun refuge ou sanctuaire dans les pays voisins. Il est impératif que nous nous attaquions à la question de l'appui que des organisations terroristes comme les Taliban, le Réseau Haqqani, Daech, Al-Qaida et ses affiliés désignés, notamment Lashkar e Toiba et Jaish e Mohammed – qui opèrent entièrement en dehors du droit international – reçoivent de leurs soutiens secrets à l'extérieur de l'Afghanistan.

Les résultats de la réunion ministérielle du Processus d'Istanbul qui s'est tenue ce mois-ci dans la vieille ville d'Amritsar témoignent de l'engagement de l'Inde et de la communauté internationale en faveur de l'Afghanistan. Durant la coprésidence indienne du Processus d'Istanbul, nous avons mis l'accent sur l'importance de la connectivité en Afghanistan. Un Afghanistan bien connecté sera économiquement dynamique, prospère et politiquement stable. Un Afghanistan bien connecté aura de nombreuses possibilités de mobiliser les énergies de sa jeunesse et d'attirer les talents afghans qui sont à l'étranger. Priver l'Afghanistan de cette possibilité et de cette connectivité, c'est le priver de toutes les possibilités de prospérité et de paix que cela implique.

La connectivité que les réseaux terroristes ont établie doit être remplacée par des réseaux routiers, des réseaux commerciaux et des idéaux de paix et de prospérité. Nous devons nous rappeler ce que le grand fils de Balkhi, le poète Rumi, a dit que lorsque tu plantes un arbre, chaque feuille qui pousse te le dira, ce

que tu as semé portera ses fruits. Donc, si tu as du sens, mon ami, ne sème rien d'autre que la paix.

Le Gouvernement d'unité nationale afghan peut compter sur le plein appui de l'Inde pour renforcer ses capacités de défense pour lutter contre le terrorisme dirigé contre lui. Nous sommes convaincus que la voie de la réconciliation en Afghanistan doit passer par un processus dirigé et pris en main par les Afghans, conformément aux lignes rouges internationalement convenues, reflétant les aspirations du peuple afghan. La communauté internationale doit aussi envoyer le bon message, pour faire comprendre clairement qu'elle ne reculera jamais devant le terrorisme ni n'acceptera que soient reperdus les accomplissements dus à la détermination du peuple et du Gouvernement afghans ces 15 dernières années.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole à l'observatrice de l'Union européenne.

Mme Adamson (*parle en anglais*) : Avant de prononcer ma déclaration, je voudrais faire part de ma profonde douleur et exprimer mes sincères condoléances à nos collègues russes suite au meurtre de leur Ambassadeur.

J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de l'Union européenne (UE) et de ses États membres. La Turquie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, le Monténégro, la Serbie et l'Albanie, pays candidats; la Bosnie-Herzégovine, pays du Processus de stabilisation et d'association et candidat potentiel; et le Liechtenstein, pays de l'Association européenne de libre-échange, membre de l'Espace économique européen; ainsi que l'Ukraine, la République de Moldova, l'Arménie et la Géorgie, s'associent à la présente déclaration.

Je voudrais remercier le Secrétaire général de son rapport détaillé (S/2016/1049). Je remercie aussi le

Représentant spécial, M. Yamamoto, le Représentant permanent de la Nouvelle-Zélande, et M. Yury Fedotov, Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime.

L'Afghanistan a accompli au cours de la décennie écoulée des progrès considérables dans les domaines politique, sécuritaire, économique et en matière de développement, dont le mérite revient au Gouvernement et au peuple afghans. Mais les acquis obtenus sont fragiles et des défis majeurs restent à relever. La communauté internationale a confirmé son soutien à l'Afghanistan à la Conférence de Bruxelles sur l'Afghanistan, tenue en octobre, qui a réaffirmé son engagement continu en faveur de l'Afghanistan. Tel qu'il a été noté, la communauté internationale a confirmé son intention de fournir 15,2 milliards de dollars à l'appui des priorités de développement de l'Afghanistan pour la période 2017-2020. Signe de son engagement durable en Afghanistan, l'Union européenne, dans son ensemble, a promis de verser 5,6 milliards de dollars. Ces chiffres expriment l'engagement continu de la communauté internationale en Afghanistan, basé sur le principe de la responsabilité mutuelle entre le Gouvernement afghan et les donateurs internationaux.

En outre, la Conférence a clairement signalé qu'elle appuyait le Gouvernement d'unité nationale engagé sur la voie des réformes, notamment la réforme électorale, la réforme de la fonction publique, la réforme de l'économie et de la gouvernance, y compris les droits de l'homme, les droits des femmes et des enfants et la lutte contre la corruption. Partie intégrante de la Conférence, un évènement de haut niveau concernant l'autonomisation des femmes a été organisé conjointement par le Gouvernement afghan et l'UE, portant sur les moyens d'autonomiser les femmes afghanes pour aider à construire un Afghanistan stable et prospère, aussi bien que de renforcer les droits politiques et humains des femmes afghanes pour concrétiser ces droits dans la vie de tous les jours.

L'UE se félicite que le Gouvernement afghan ait accordé la priorité à la lutte contre la corruption, qui reste un obstacle majeur au développement et à la stabilité, et souligne qu'il importe de renforcer encore davantage l'action menée pour lutter contre la corruption. Il y a eu des évolutions positives, mais il reste encore beaucoup à faire, notamment au niveau législatif. L'UE maintiendra son appui en vue d'enregistrer des progrès dans cette importante lutte.

La communauté internationale attend du Gouvernement afghan qu'il honore les engagements qu'il a pris à la Conférence de Bruxelles. Il importe d'établir un mécanisme efficace de suivi des progrès au niveau du pays. Nous attendons avec intérêt un premier cycle d'établissement du bilan, à un haut niveau, dans environ un an. L'UE et ses États membres saluent la nomination de nouveaux commissaires électoraux à la Commission électorale indépendante et à la Commission indépendante du contentieux électoral, importante mesure pour rétablir la confiance du public dans les institutions démocratiques afghanes. Un engagement

et une assistance rapides aux nouvelles institutions électorales sont de première importance, et l'UE, avec d'autres donateurs internationaux, sera attentive veiller à ce que toute aide aux organismes électoraux soit efficacement et durablement gérée. Une véritable réforme électorale doit mener à l'amélioration d'un processus électoral périodique.

Nous saluons aussi le lancement, dernièrement, de la Charte des citoyens, qui implique les communautés locales dans le processus de développement. Nous notons que les programmes prioritaires nationaux pour l'autonomisation économique des femmes progressent. L'Union européenne a clairement indiqué qu'elle est déterminée à répondre aux demandes faites par le Gouvernement de la République islamique d'Afghanistan à ses partenaires de développement que l'aide soit de plus en plus gérée par les systèmes nationaux. Dans le cadre de cet effort, nous avons établi un contrat d'édification de l'État en tant que notre moyen pour fournir une aide directe destinée à financer le budget.

Au nom de l'UE et de ses États membres, je voudrais réaffirmer que les efforts conjoints d'édification de l'État et de développement en Afghanistan ne peuvent être durables que s'ils reposent sur une coopération régionale renforcée. C'est pourquoi l'UE estime que des forums régionaux, comme le Processus d'Istanbul Au cœur de l'Asie ou la Conférence sur la coopération économique régionale concernant l'Afghanistan, doivent être utilisés pour faciliter la coopération entre tous les acteurs régionaux. En marge de la Conférence de Bruxelles, l'UE a organisé une discussion politique de haut niveau sur l'Afghanistan avec des acteurs régionaux clefs. L'échange qui a eu lieu à cette occasion a permis qu'un consensus régional émerge s'agissant d'appuyer un processus dirigé et contrôlé par les Afghans aux fins de parvenir à un règlement de paix négocié en Afghanistan.

La migration continue de représenter un défi important tant pour l'Union européenne que pour l'Afghanistan, ce qui réaffirme l'objectif commun d'œuvrer de concert dans le cadre des Nations Unies pour concevoir une réponse mondiale fondée sur la solidarité et le partage des responsabilités. L'UE et l'Afghanistan se sont engagés dernièrement à resserrer leur coopération en matière de lutte contre la migration irrégulière, dans le strict respect du droit international, y compris le principe de non-refoulement. Une bonne et efficace mise en œuvre de cet engagement à l'avenir est essentiel. Dans le même temps, l'UE continue de prêter une attention particulière aux faits nouveaux concernant la dimension régionale de la question des réfugiés afghans. L'UE appuie pleinement les principes énoncés dans les objectifs de développement durable, qui prévoient la promotion d'une migration sans danger, responsable et ordonnée sur la base de politiques migratoires bien gérées.

Le nombre de victimes civiles causées par les attaques menées par toutes les parties belligérantes a atteint encore un record en 2016, avec des attaques menées par les insurgés visant de façon aveugle la population civile et affectant de plus en plus les femmes et les enfants. L'UE condamne les attaques menées par ces groupes rebelles, qui menacent la stabilité et l'essor de l'Afghanistan. Plus que jamais, nous devons continuer de protéger le rôle vital des agences humanitaires et respecter leur impartialité et l' espace nécessaire à leur action humanitaire quand elles répondent aux besoins les plus urgents des plus vulnérables.

L'UE se félicite de la détermination sans faille du Gouvernement afghan de prendre contact avec tous les groupes armés dans le cadre d'un processus politique. Le seul moyen de mettre durablement fin au conflit en Afghanistan, c'est par le biais d'un règlement politique durable. Après l'accord de paix historique signé avec le Hizb-i-Islami (Gulbuddin) – dont le mérite revient au Gouvernement afghan, il importerait maintenant de le mettre en œuvre et d'ouvrir la voie à d'autres accords à l'avenir. L'UE reste pleinement déterminée à appuyer un processus de paix dirigé et contrôlé par les Afghans.

Il importe que la communauté internationale reste résolument déterminée à accompagner l'Afghanistan sur la voie du progrès et de la stabilité à long terme. Les conséquences du désengagement ne sauraient être sous-estimées, et nous apprécions le rôle crucial joué par la MANUA dans la promotion de la paix et de la sécurité de sorte de favoriser l'émergence d'une société pleinement autonome, pacifique, démocratique et prospère pour le bien de tous les Afghans.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Canada.

M. Blanchard (Canada) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord exprimer les plus sincères condoléances du Canada à la famille du regretté Ambassadeur russe en Turquie, aux membres du corps diplomatique, au Gouvernement et au peuple de la Fédération de Russie. Nos pensées et nos prières sont avec eux et nous compatissons tous à leur douleur et à leur tristesse.

(*l'orateur poursuit en français*)

Je remercie les présentateurs qui nous ont exprimé les défis complexes et multiples auxquels l'Afghanistan est confronté.

Le Canada appuie fermement un processus de paix et de réconciliation dirigé et pris en charge par les Afghans et reconnaît les efforts déployés jusqu'à maintenant par le Gouvernement de l'Afghanistan, malgré les défis colossaux auxquels il fait face.

À la récente Conférence de Bruxelles, le Canada a renouvelé son engagement à soutenir les aspirations de l'Afghanistan. Cette année, le Canada a engagé 465 millions de dollars pour l'Afghanistan pour la période de 2017 à 2020. Cette somme comprend 270 millions en aide au développement et 195 millions en appui au secteur de la sécurité. Le Canada continuera de mettre l'accent sur les droits des femmes et des filles dans l'ensemble de ses programmes axés sur la santé, l'éducation et les droits de la personne en Afghanistan.

Nous sommes heureux de constater l'engagement du Gouvernement afghan pour la paix, la stabilité et le progrès du pays. Nous saluons le rôle constructif qu'ont joué plusieurs dirigeants politiques en appui au Gouvernement d'unité nationale et les progrès qui ont été accomplis en matière de réforme électorale. Le Canada se réjouit de l'accord de paix conclu entre le Gouvernement afghan et le réseau Hezb-i Islami. Nous espérons que cet accord sera suivi d'une série d'accords de paix, y compris avec les Taliban. Nous exhortons ces derniers à renoncer à la violence et à se présenter de bonne foi à la table de négociations. Un accord de paix négocié doit respecter la Constitution afghane et ne pas se conclure au détriment des gains importants réalisés par et pour les femmes afghanes. À cet égard, le Canada appuie sans réserve un rôle déterminant des femmes dans les négociations de paix, à tous les niveaux et sur tous les fronts.

(*l'orateur reprend en anglais*)

Si le Conseil ne devait retenir qu'un seul des éléments abordés dans ma déclaration, qu'il s'agisse alors du rôle des femmes dans les négociations de paix.

Je dois exprimer les vives préoccupations du Canada devant la détérioration constante de la sécurité en Afghanistan. Nous sommes consternés par le nombre de victimes chez les civils; leur déplacement, leur vulnérabilité accrue et leurs pertes sont inacceptables. Nous comptons à cet égard sur le rôle constructif qu'ont offert de jouer les pays avoisinants, y compris dans la résolution 71/9 de l'Assemblée générale sur l'Afghanistan et à la sixième réunion ministérielle du Processus d'Istanbul « Au cœur de l'Asie ». Nous encourageons tout particulièrement les voisins de l'Afghanistan à collaborer avec le Gouvernement afghan afin de mieux coordonner et gérer le retour des réfugiés afghans.

Enfin, je m'en voudrais de ne pas exprimer aussi les sincères remerciements du Canada au Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1988 (2011), l'Ambassadeur Gerard van Bohemen. Son leadership au cours des deux dernières années et les perspectives du Comité sur les moyens de faire progresser le processus de paix et de réconciliation en Afghanistan sont de grande valeur. Le Canada accueille favorablement les recommandations formulées pour freiner davantage les activités des Taliban, qui incluent la mise à jour et le renforcement de la mise en œuvre des sanctions; l'élimination des apports de revenus aux Taliban; et une collaboration étroite avec le Gouvernement afghan et les acteurs régionaux. Nous serons heureux de collaborer avec le nouveau Président du Comité, l'Ambassadeur du Kazakhstan, pour donner suite à ces recommandations en vue de faire progresser le processus de paix et de réconciliation en Afghanistan.

Le Canada soutient le peuple afghan, en particulier les femmes et les filles, dans leurs efforts pour assurer un avenir sûr, prospère et pacifique.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole à la représentante de l'Australie.

Mme Wilson (Australie) (*parle en anglais*) : Je m'associe aux orateurs précédents pour exprimer nos sincères condoléances à nos collègues russes après les tristes événements survenus aujourd'hui à Istanbul et le décès de leur ambassadeur. Je ressens moi-même, comme d'autres, le poids de cette terrible situation.

Nous remercions le Secrétaire général de son rapport sur la situation en Afghanistan (S/2016/1049), et adressons également nos remerciements à tous les intervenants d'aujourd'hui.

Alors que 2016 touche à sa fin, nous faisons le bilan d'une année marquée par des efforts colossaux, par des engagements concrets et par des défis considérables en Afghanistan. Sous la direction du Président Ghani et du Chef de l'exécutif, M. Abdullah, le Gouvernement d'unité nationale a continué, dans des circonstances difficiles, à avancer sur la voie d'une meilleure

gouvernance. Le Gouvernement a fait la preuve de sa résilience en dépit de difficultés persistantes. Nous invitons à la persévérance pour dissiper les tensions sous-jacentes, ce qui permettra de faire fond sur les acquis de 2016 et de veiller à ce que le Gouvernement d'unité nationale reste un fondement solide vers lequel la communauté internationale puisse se tourner.

Nous saluons les efforts en faveur d'un processus de paix dirigé par les Afghans et reconnaissons que l'accord de paix est un résultat historique. Il est indispensable de veiller au succès de cet accord tandis que l'Afghanistan s'emploie à instaurer un processus de paix plus large en tant que voie durable vers la sécurité et la stabilité. Nous sommes également encouragés par les progrès réalisés dans le programme de lutte contre la corruption et le programme électoral, et nous appelons l'attention sur le travail qu'il reste à accomplir pour planifier les élections de 2017. Nous accueillons très favorablement, par ailleurs, le fait que l'amélioration de l'égalité entre les sexes en Afghanistan continue de susciter un intérêt au plus haut niveau, et nous nous faisons l'écho des paroles du représentant du Canada concernant l'importance de tels efforts.

Les engagements pris au Sommet de l'OTAN à Varsovie et à la Conférence de Bruxelles sur l'Afghanistan, organisée par l'Union européenne, montrent que la communauté internationale continuera d'apporter un appui vigoureux à l'Afghanistan jusqu'en 2020, et ce, malgré d'autres demandes concurrentes de ressources et d'attention pour répondre aux crises qui sévissent ailleurs. La coopération économique régionale en appui à l'Afghanistan, qui a permis à Kaboul de nouer des liens et des partenariats étroits avec ses voisins est une évolution très opportune, alors que le pays s'emploie à améliorer ses performances économiques. Comme d'autres avant nous, nous prenons note de l'occasion importante que recèle le Processus d'Istanbul « Au cœur de l'Asie » de faire avancer le dialogue régional et de créer des perspectives de croissance économique. Et parce que, bien qu'il soit nécessaire, l'appui extérieur n'est pas suffisant, nous sommes heureux que le Cadre national pour la paix et le développement en Afghanistan, dirigé et pris en main par les Afghans, soit la locomotive d'un programme plus large.

Des difficultés de taille persistent. En outre, pour l'Australie, la dégradation des conditions de sécurité est particulièrement préoccupante. Nous constatons que les Forces nationales de défense et de sécurité afghanes continuent de lutter courageusement. L'Australie est déterminée à continuer d'apporter une contribution robuste à l'Afghanistan, aux côtés de nos partenaires internationaux. Nous avons prorogé jusqu'en 2017 notre déploiement de membres des Forces de défense australiennes auprès de la mission Soutien résolu de l'OTAN, et avons promis 750 millions de dollars pour soutenir et développer le secteur de la sécurité au cours des quatre prochaines années.

À l'approche de l'hiver, nous avons conscience de l'immense coût humain du conflit en cours, auquel les femmes et les filles sont particulièrement vulnérables. Le grand nombre de victimes civiles en 2016 et les besoins croissants des réfugiés et déplacés qui rentrent chez eux mettent en lumière la gravité d'une situation humanitaire que l'on ne saurait passer sous silence. Alors que nous nous tournons vers 2017, la sécurité, la gouvernance et le programme de réforme resteront des priorités clefs de la construction de l'Afghanistan. Nous restons déterminés à appuyer ce programme, en partenariat étroit avec le Gouvernement afghan, l'OTAN et la communauté internationale. Nous sommes tous collectivement concernés par l'avenir de Afghanistan.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Turquie.

M. Begeç (Turquie) (*parle en anglais*) : D'emblée, je tiens à faire part au Conseil de sécurité de notre profond regret et de notre tristesse que l'Ambassadeur de la Russie en Turquie, M. Andrei Gennadyevich Karlov, ait été tué par un homme armé à Ankara. Nous condamnons cette attaque avec la plus grande fermeté. Nous exprimons également à la délégation de la Fédération de Russie présente ici toutes nos condoléances et notre entière solidarité. Les autorités turques feront tout leur possible pour garantir que justice soit faite, notamment en menant une enquête exhaustive. Une déclaration officielle concernant cette attaque abjecte sera publiée en temps opportun par les autorités compétentes.

Pour commencer, je tiens à remercier le Secrétaire général de son rapport très complet (S/2016/1049), le Représentant spécial, M. Yamamoto, de son exposé, et l'Ambassadeur Saikal de sa déclaration. Après l'adoption par l'Assemblée générale de sa résolution 71/9 sur la situation en Afghanistan le mois dernier, nous nous félicitons d'avoir l'occasion de débattre au Conseil de sécurité des faits nouveaux survenus dans le pays.

Au cours des 14 années écoulées, l'Afghanistan a suivi un remarquable processus de transition et enregistré des avancées considérables dans de

nombreux domaines. Nous saluons le dévouement et la détermination du Gouvernement, des forces de sécurité et du peuple afghans, qui ont consenti des efforts sincères pour venir à bout des défis auxquels ils étaient confrontés. Avec le concours de la communauté internationale, l'Afghanistan progresse dans les secteurs de la sécurité et du développement. Aujourd'hui, des millions d'Afghans ont accès à l'éducation, à la santé et à d'autres services sociaux. Cependant, beaucoup reste à faire. Les progrès accomplis pourraient encore être annulés. Les conditions de sécurité restent fragiles, et l'Afghanistan se trouve à un tournant décisif.

Le Sommet de l'OTAN à Varsovie et la Conférence de Bruxelles sur l'Afghanistan ont donné des motifs d'encouragement. Lors de ces réunions, la communauté internationale a fait montre de sa détermination à appuyer l'Afghanistan. Il sera impératif de continuer à soutenir les efforts du Gouvernement afghan en matière de sécurité et de développement durant la Décennie de la transformation. L'Afghanistan devra, à terme, renforcer ses propres capacités dans de nombreux domaines. Dans l'intervalle, nous devons apporter au Gouvernement du pays toute l'assistance possible dans l'action qu'il mène en vue d'un avenir sûr, stable et prospère pour l'Afghanistan.

La stabilité de l'Afghanistan, et par conséquent de la région, dépendra de l'amélioration de la sécurité. Une paix durable ne pourra être réalisée en Afghanistan que si le processus de paix et de réconciliation est mené à bien. Sur la base de cette considération, nous saluons la signature d'un accord de paix entre les représentants du Gouvernement afghan et de Hezb-i Islami Gulbuddin.

Nous saluons et encourageons les efforts que déploie le Gouvernement afghan pour concrétiser les réformes. Nous estimons que la mise en œuvre des réformes renforcera la cohésion politique et sociale dans le pays. La Turquie continuera d'aider le Gouvernement afghan à atteindre ses objectifs en matière de sécurité et de développement tant que son aide sera nécessaire. Nous continuerons de fournir une aide bilatérale dans les domaines de la sécurité et du développement et de contribuer aux efforts de l'OTAN en tant que nation-cadre dans le contexte de la mission Soutien résolu.

L'aide publique au développement fournie par la Turquie à l'Afghanistan entre 2002 et 2015 a dépassé 962 millions de dollars. C'est le plus important programme de développement que nous ayons jamais entrepris. Nous mettons principalement l'accès sur des projets dans les domaines de l'éducation, de la santé, des infrastructures et du renforcement des capacités des institutions gouvernementales. En outre, la Turquie a eu le plaisir d'annoncer durant la Conférence de Bruxelles une contribution de 150 millions de dollars pour la période 2018-2020.

Nous estimons qu'un dialogue véritable entre les pays de la région est particulièrement important et nécessaire. C'est pourquoi la Turquie continuera également de contribuer aux efforts de l'Afghanistan dans le cadre d'instances régionales telles que le Processus d'Istanbul. À cet égard, nous saluons la tenue de la sixième Conférence ministérielle du Processus d'Istanbul durant le présent mois. Nous nous félicitons que le Processus constitue une base pour développer des interactions entre les pays de la région et fournir un appui aux pays et aux organisations. Les mesures de confiance adoptées dans le cadre du Processus constituent également des accomplissements importants. En tant qu'un des codirecteurs du Groupe technique régional chargé d'élaborer des mesures de confiance pour lutter contre le terrorisme, la Turquie a organisé de multiples activités de formation en 2016. Nous prévoyons de poursuivre ces activités au cours de l'année à venir.

Pour conclure, je tiens à souligner que le peuple afghan mérite un avenir meilleur. L'engagement continu de la communauté internationale renforcera l'espoir du peuple afghan à cet égard. Nous avons le devoir commun d'aider l'Afghanistan à atteindre cet objectif.

M. Abdrakhmanov (Kazakhstan) (*parle en russe*) : Nous regrettons sincèrement d'avoir à commencer par un très triste devoir. Je présente nos plus sincères condoléances à nos amis russes après le décès tragique d'un diplomate exceptionnel, M. Andrey Karlov. Nous condamnons fermement cet acte barbare, qui s'est produit à un moment d'extrême tension dans les relations internationales.

(*l'orateur poursuit en anglais*)

À votre demande, Monsieur le Président, je vais sauter la partie de ma déclaration consacrée aux remerciements. Ceci dit, les personnes qui ont présenté des exposés méritent notre profond respect pour leur qualité.

Nous félicitons le Gouvernement afghan de ses efforts inlassables à l'appui d'un processus de paix pris en main et dirigé par les Afghans. La signature d'un accord de paix entre le Gouvernement et le Hezb-i Islami Gulbuddin offre un bon exemple de négociations de paix aux autres groupes armés. Les membres permanents du

Conseil de sécurité, les pays voisins de l'Afghanistan et les partenaires régionaux jouent un rôle crucial dans ce processus. Nous apprécions les efforts qu'ils déploient pour contribuer véritablement au processus de paix en Afghanistan. Nous espérons également que la Conférence islamique au sommet de l'Organisation de la coopération islamique, qui se tiendra à La Mecque, apportera une contribution.

La production illicite et le trafic de drogue, qui constituent une source clef du financement du terrorisme, posent une autre grave menace non seulement en Afghanistan, mais aussi au-delà de ses frontières. En conséquence, nous devrons adopter une approche globale pour intervenir dans les pays d'origine, de transit et de destination en matière de lutte contre la consommation de drogue. Le fait d'offrir des incitations commerciales pour encourager d'autres formes de culture en Afghanistan pourrait faire baisser considérablement la production d'opium. À cet égard, nous comptons sur l'appui de la communauté internationale et des pays donateurs au Centre régional d'information et de coordination pour l'Asie centrale afin qu'il soit en mesure de lutter efficacement contre les drogues illicites.

La coopération commerciale, économique et technique entre les pays de la région, ainsi qu'avec les organisations régionales, est une condition préalable à la renaissance économique de l'Afghanistan. Les divers projets entrepris aux niveaux bilatéral et multilatéral dans les domaines des transports et des infrastructures se sont avérés extrêmement précieux. Il est nécessaire de mettre pleinement en œuvre les programmes d'assistance et les engagements pris à la Conférence de Bruxelles. De même, la pleine mise en œuvre des recommandations et engagements issus de la réunion du Processus d'Istanbul sur la sécurité et la coopération régionales pour la paix et la stabilité en Afghanistan, qui s'est tenue à Amritsar, en Inde, sera d'importance critique.

La situation humanitaire, qui s'est aggravée du fait de l'augmentation récente des retours de réfugiés afghans, pose une grave menace supplémentaire. C'est pourquoi il est essentiel que les pays donateurs, les pays de la région et la communauté internationale accroissent leur assistance afin de relever ces défis. Le Kazakhstan est attaché à un Afghanistan pacifique et fournit une assistance humanitaire et technique, et il a créé un vaste programme de bourses dont bénéficient des milliers d'étudiants afghans qui viennent au Kazakhstan étudier les sciences médicales, l'ingénierie ou les professions de la fonction publique. En coopération avec le Japon et le Programme des Nations Unies pour le développement, nous avons lancé en août, en Afghanistan, le Projet sur l'égalité des sexes, qui fournit un appui politique et un renforcement des capacités pour promouvoir l'égalité des sexes. En tant que nouveau membre non permanent du Conseil de sécurité, nous promouvrons la sécurité en Afghanistan et dans toute la région d'Asie centrale. Le Kazakhstan collaborera étroitement à la stricte application des mécanismes de sanctions pour faire avancer le processus de paix en Afghanistan.

Enfin, je réitère l'appui continu du Kazakhstan à l'Afghanistan et à sa volonté de continuer à avancer dans la voie de la stabilité, de la sécurité et d'un développement économique durable.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Afghanistan, qui a demandé à faire une nouvelle déclaration.

M. Saikal (Afghanistan) (*parle en anglais*) : Je souhaite faire deux observations.

Premièrement, c'est un triste jour pour la diplomatie, comme le montre l'assassinat de M. Andrey Karlov, Ambassadeur de la Fédération de Russie en Turquie. À cette occasion, je présente mes plus sincères condoléances, ainsi que celles de mon gouvernement et du peuple afghans, au Gouvernement et au peuple de la Fédération de Russie, et plus particulièrement à la famille de l'Ambassadeur Karlov. Nos pensées et nos prières accompagnent sa famille, le Gouvernement et le peuple de la Fédération de Russie. La Fédération de Russie est un voisin proche de l'Afghanistan, et nous entretenons des relations étroites.

Deuxièmement, je souhaite rendre hommage au travail accompli par l'Ambassadeur Gerard van Bohemen, de la Nouvelle-Zélande, qui a dirigé le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1267 (1999) concernant Al-Qaida, les Taliban et les personnes et entités qui leur sont associées avec une si grande compétence au cours des deux dernières années. Il a travaillé en étroite collaboration avec nous. Je saisis cette occasion pour souhaiter la bienvenue au nouveau Président du Comité, l'Ambassadeur Kairat Abdrakhmanov, qui est un ami proche et l'Ambassadeur d'un pays presque voisin. Je lui souhaite plein succès et m'engage à coopérer étroitement avec lui pour veiller à ce que le régime de sanctions fonctionne normalement.

La séance est levée à 13 h 40.